Neuchâtel - Fondée en 1738 - 202me année | Un numéro 10 centimes | No 72 (6 pages) — Jeudi 28 mars 1940

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE, franco domicile	20.—	10.—	5.—	1.70

ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

TÉLÉPHONE 5 12 26 • CHÈQUES POST. IV. 178

Entre la France et l'Union soviétique

Quelle signification accorder au rappel de M. Souritz, ambassadeur des soviets à Paris? En fait, il ne s'agit aucunement d'une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. L'ambassade russe, privée de son premier titulaire, reste rue de Grenelle de même qu'à Moscou subsiste une ambassade française, M. Naggiar étant cependant en congé indéterminé. Mais l'éloignement des deux ambassadeurs donne cependant toute la mesure du refroidissement existant aujourd'hui dans les rapports de l'U.R.S.S. et de la France.

En soulevant l'incident du télégramme que nous avons relaté hier, dans le but évident d'écarter M. Souritz de son poste, le gouvernement français a voulu visiblement donner satisfaction à cette très grande partie de l'opinion publique qui s'est étonnée, voire indignée des ménagements que les Alliés ont eus, depuis le début du conflit, vis-à-vis de la Russie des soviets. Satisfaction qui, sans doute, sera simplement considérée comme partielle, car qui ne voit que seule s'impose aujourd'hui à l'égard de Moscou une attitude franche et définitive? Le renvoi de M. Souritz est un premier pas; le nettoyage complet de la rue de Grenelle semble devoir être le second.

C'est «Le Temps» lui-même, pourtant à son accoutumé prudent et modéré, qui écrivait hier que le rappel de l'ambassadeur soviétique «pose dans son ensemble la question des relations entre la France et la Russie qui doit être traitée à fond et résolue sans retard». Et le plus grand journal de la république de déclarer:

«La situation à cet égard est d'une parfaite simplicité. Nous sommes en guerre avec l'Allemagne, dont la Russie est alliée de fait. Personne ne saurait douter de l'étroite solidarité existant entre les régimes hitlérien et stalinien maintenant associés à la vie et à la mort dans une commune entreprise d'asservissement de l'Europe par le fer et le sang. Amie de nos ennemis, la Russie est, qu'on le veuille ou non, notre ennemi. Clarifier notre attitude à l'égard des soviets c'est assurer définitivement l'ordre public en France, en mettant fin à une équivoque dont bénéficient ceux se faisant chez nous les apôtres de la trahison, les artisans de l'espionnage. Il faut en finir.»

On ne saurait s'exprimer avec plus de justesse et plus de clarté. Ajoutons que si la rupture des relations franco-russes est une nécessité vitale pour l'ordre intérieur de la France, elle apparaît également comme un élément indispensable à la cause de justice et de moralité internationales que cette grande puissance entend défendre aux yeux du monde. Les neutres savent à quel point la menace bolchéviste est sérieuse, ils savent quel lent poison elle distille au cœur de chaque nation. Si l'Etat allemand s'est révélé pour quelques-uns un danger redoutable c'est pour tous que l'action de l'U.R.S.S. est un péril insidieux, perfide et incalculable.

Aussi, s'il est réellement question, dans ce conflit, de sauvegarder les valeurs occidentales, si l'on combat véritablement pour maintenir quelques biens précieux de notre civilisation, nos libertés et nos traditions en particulier, il s'agit de considérer que tout cela est tragiquement mis en cause par la Russie soviétique, communiste et révolutionnaire. L'occasion de prendre nettement position à son égard a déjà échappé deux fois des mains des Alliés, lors de l'affaire polonaise et lors de l'affaire finlandaise. A quoi sert-il d'attendre un troisième cas tout aussi douloureux pour prendre définitivement les décisions qu'espère tout le monde civilisé?

R. Br.

SUR LE FRONT FRANÇAIS

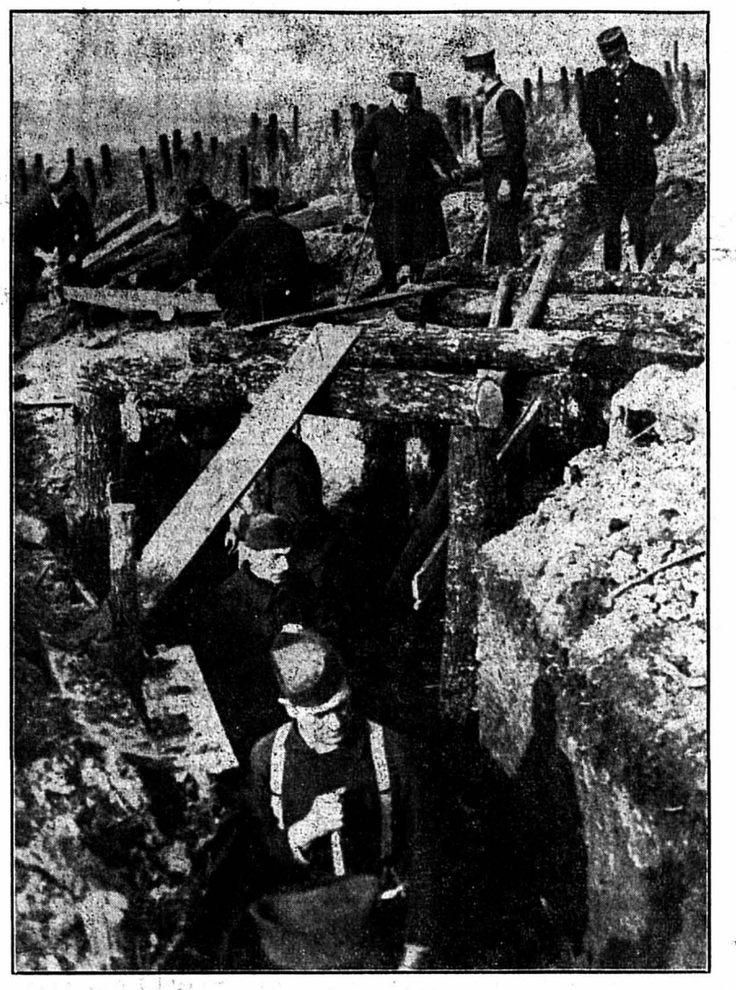

Un général de l'armée française inspecte, près des lignes, les travaux de tranchées.

Les débats du Conseil national

Le projet financier fédéral sous les feux croisés d'une double opposition : fédéraliste et socialiste

L'assemblée repousse une proposition de le renvoyer au Conseil fédéral et aborde la discussion par articles

Notre correspondant de Berne nous écrit:

La discussion générale du projet financier se déroule comme on pouvait le prévoir. Les propositions du Conseil fédéral, retouchées déjà par le Conseil des Etats, soulèvent des objections contradictoires qui se traduisent, chez les fédéralistes, par des réserves et des mises en garde, chez les socialistes par une opposition plus nette et plus vigoureuse aussi.

En effet, l'extrême-gauche a jugé que, dans une assemblée comme le Conseil national, il était bon de taper plusieurs fois sur le même clou. C'est pourquoi, six des siens sont montés à la tribune pour exposer, en somme, six fois les mêmes idées. Comme les jeunes-paysans et le seul représentant de l'économie franche ont, à leur tour, brodé sur un canevas analogue, il s'ensuit que des quinze discours prononcés mercredi, huit avaient pour thème: «Dans sa forme actuelle, le programme financier n'est pas acceptable, parce qu'il impose les classes économiquement faibles pour ménager la richesse.»

LES THÈSES SOCIALISTES

Développant cette idée centrale, MM. Weber, de Berne, Hauser, de Bâle, Huber, de Saint-Gall, et Dellberg, du Valais, tous socialistes, ont âprement critiqué le projet. Ils le trouvent antisocial et dangereux pour la politique future de la Confédération; ils lui dénient la vertu de parer efficacement à la menace d'une inflation; ils dénoncent particulièrement comme néfaste l'impôt sur le chiffre d'affaire, qui contribuera au renchérissement de la vie, et ils estiment dérisoire le «sacrifice de défense nationale». Il est temps, maintenant, que le capital apporte sa contribution à l'assainissement des finances ainsi qu'à l'amortissement de la dette et que l'on cesse d'imposer à la grande masse des petits contribuables, des consommateurs, des ouvriers, une charge comparativement beaucoup plus considérable que celle qui grève la richesse.

Les socialistes présenteront, dans la discussion de détail, toute une série d'amendements qui tendront à répartir plus équitablement, selon eux, le fardeau des impôts nouveaux. Leur vote définitif dépendra du sort de leurs propositions. En attendant, ils s'abstiendront pour l'entrée en matière et se réservent de combattre le projet devant le peuple s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

UNE VOIX ROMANDE

C'est M. Picot, libéral genevois, qui défendit devant l'assemblée les idées exposées par une minorité de députés romands à la commission. Personne ne conteste la nécessité de trouver une solution aux graves problèmes financiers qui se posent actuellement et, dans les milieux les plus larges de la population, la volonté existe de collaborer à cette solution. Mais, le projet soumis au parlement, avant de l'être au peuple, révèle une tendance dangereuse pour l'économie nationale. Il cherche à atteindre la fortune par une imposition massive, ce qui est une erreur, parce que pareille méthode n'aboutit qu'à détruire des réserves dont l'utilité apparaîtra plus tard. Le prélèvement sur la fortune peut paralyser la vie économique, au détriment même du fisc.

D'autre part, les mesures proposées demandent des sacrifices beaucoup plus considérables à certaines régions du pays — les régions industrielles, par exemple — qu'à d'autres. Il y a là une injustice contre laquelle le gouvernement de Bâle-Ville a déjà protesté.

Enfin et surtout, M. Picot voit dans le projet un véritable oreiller de paresse pour les partisans de l'étatisme. Le peuple veut bien accepter de nouvelles charges, mais il désire qu'auparavant, l'Etat, la Confédération donne l'exemple d'une administration économe. Il faut réduire les dépenses administratives avant de réclamer des centaines de millions aux contribuables. «Nous sommes ici pour sauver le pays, déclare M. Picot, et non pas pour sauver l'administration.»

L'OPINION DES PETITS GROUPES

Par la voix de M. Müller-Grosshöchstetten, les jeunes-paysans ou «démocrates-libres» claironnent qu'ils exigent, eux aussi, une répartition plus équitable des charges nouvelles. Il faut faire payer les riches et empêcher le taux d'intérêt de se relever.

(Voir la suite en quatrième page)

Le nouveau chef de l'état-major général

Le Conseil fédéral a nommé, sur proposition du commandant en chef de l'armée, le colonel divisionnaire Huber chef de l'état-major général de l'armée. Il remplace le colonel-commandant de corps d'armée Labhardt, chargé définitivement du commandement d'un corps d'armée.

UNE GRANDE RÉALISATION HELVÉTIQUE

La «Gloire qui chante» va être représentée par les soins de l'armée

L'histoire de cette reprise de la «Gloire qui chante» — dont on parle abondamment et qui sera sans doute un des événements de cette mobilisation 1939-1940 — mérite d'être contée. Elle est dans la note de notre époque troublée qui vit naître à l'ombre des plus terribles événements tant de jolies choses spontanées et lumineuses.

La voici donc :

Un officier bienveillant et compréhensif comme il en est plus qu'on ne croit, s'avisa certain jour dans la petite bourgade jurassienne où il est cantonné avec ses hommes depuis septembre dernier, que l'inaction commençait à devenir pesante. Près de 200 jours de mobilisation, ça compte... ; et les mille obligations qu'impose la vie militaire n'empêchent point que l'on s'ennuie, le soir venu.

L'idée lui vint d'organiser, dans le cadre de son bataillon, un spectacle auquel tous les hommes eussent collaboré d'une façon ou de l'autre et dont la préparation eût mis quelque chaleur dans leurs moments d'oisiveté. Il chercha. Et son choix s'arrêta sur la «Gloire qui chante», cette admirable illustration de l'idéal militaire que fit M. Gonzague de Reynold (avec musique de MM. Emile et Joseph Lauber) à la fin de la précédente mobilisation, et qui fut représentée plus de cent fois en 1919. L'officier demanda à l'auteur de refondre son texte et de l'adapter aux circonstances actuelles, — ce qui fut fait. Et l'on se mit au travail.

Mais l'enthousiasme suscité dans le bataillon par cette tâche fut tel qu'il gagna bientôt les autres troupes cantonnées dans la région. De fil en aiguille, on en vint à agrandir le cadre de ces représentations et bientôt l'idée naquit que l'on pourrait donner à la «Gloire qui chante» une ampleur nouvelle et la faire jouer dans les principales villes de Suisse au profit du Don national suisse. Idée magnifique et qui reçut l'approbation et l'encouragement du général.

Idée généreuse, surtout, puisqu'elle permet — depuis qu'on travaille à la mettre sur pied — à un grand nombre d'hommes d'assurer la garde des frontières tout en consacrant leurs loisirs à une œuvre pétrie du sens de nos traditions, et qui apportera au Don national une importante contribution.

Bref, on s'est mis à l'ouvrage avec enthousiasme, et aujourd'hui, tout est prêt, — ou presque. La «Gloire qui chante» est sur le point d'être représentée avec un éclat tout particulier dans un certain nombre de villes suisses et le premier spectacle aura lieu à Berne, le 4 avril prochain.

Il n'est pas douteux que ce poème dramatique, d'une haute inspiration, ne connaisse dans sa nouvelle version un succès au moins aussi grand que celui qui l'accueillit en 1919. A la musique originale de MM. Emile et Joseph Lauber viennent s'ajouter aujourd'hui des marches et des chœurs d'une beauté vigoureuse dus à la plume du grand compositeur Volkmar Andraea. Le peintre Alexandre Cingria, qui est major dans l'armée, a brossé spécialement sept décors qui sont autant de réussites. Et le sergent-major Jacques Béranger, directeur du Théâtre de Lausanne, a mis toute l'œuvre en scène avec cet allant, ce souci du détail, ce talent de faire évoluer les foules, qui le caractérisent.

* * *

La presse était conviée hier, «quelque part dans le Jura bernois», à écouter les organisateurs lui exposer le but poursuivi, et surtout à voir le travail accompli.

Visite convaincante s'il en fut et qui permit aux journalistes présents d'admirer l'esprit qui anime ces vaillantes troupes jurassiennes et la vie intense qu'elles ont communiquée à l'œuvre qu'on prépare. (g)

(Voir la suite en quatrième page)

L'inquiétante crue du Danube

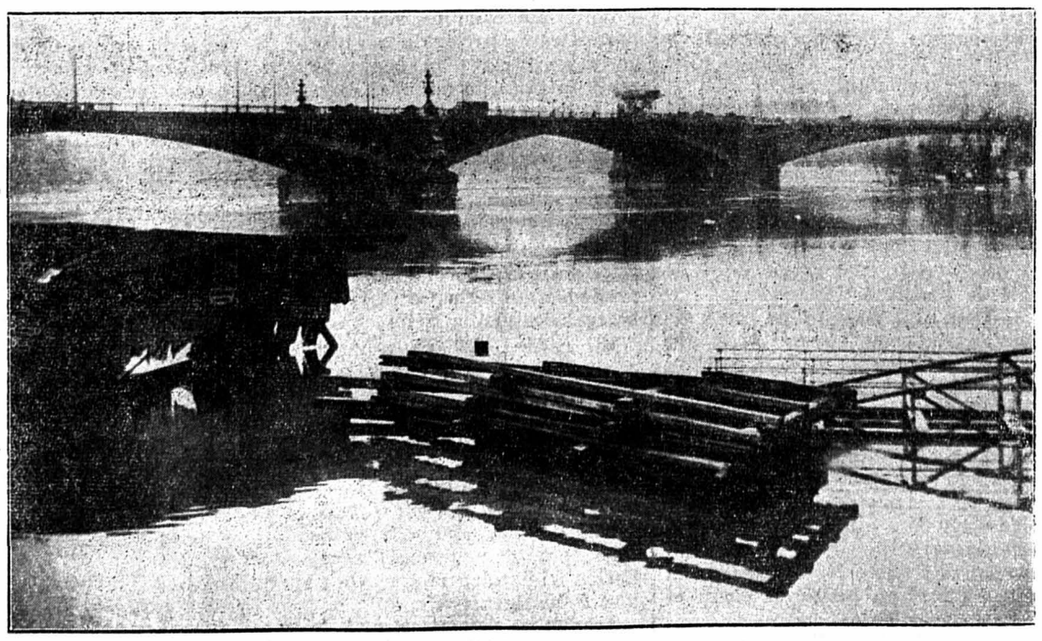

La crue du Danube est la plus forte qui ait été enregistrée depuis 1838. Voici une photographie montrant, à Budapest, dans le voisinage du pont Marguerite, les quais et entrepôts recouverts par l'eau.

LA SITUATION POLITIQUE FRANÇAISE

Le rappel de l'ambassadeur russe accueilli avec satisfaction à Paris

M. Paul Reynaud va convoquer prochainement les ambassadeurs du pays auprès des grandes capitales

Où l'on reparle d'une mission à Rome de M. Pierre Laval

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

L'annonce du départ de M. Souritz, ambassadeur des soviets à Paris, a été saluée avec soulagement. L'initiative de la demande de rappel, qui date du 19 mars et qui est par conséquent un des derniers actes du cabinet Daladier, sera-t-elle suivie de décisions plus importantes ?

On pense généralement ici qu'on en restera là pour le moment, car il convient de limiter la protestation française à son véritable objet : l'envoi, par un ambassadeur d'un télégramme en clair, dont le contenu constitue une ingérence dans la politique intérieure française, incompatible avec le rôle d'un agent diplomatique.

Bien que dans divers secteurs de l'opinion, l'U.R.S.S. soit considérée en vertu de ses accords avec le Reich, comme appartenant au secteur ennemi, et que l'on ne cesse de réclamer la fermeture pure et simple de l'ambassade des soviets à Paris, rien ne permet de supposer que la situation actuelle fournisse au gouvernement prétexte à une décision de cette nature.

Certains font, en effet, observer que la France n'a aucun intérêt à traiter Moscou sur le même plan que Berlin, et même que notre diplomatie devrait s'employer à neutraliser, par des initiatives hardies, l'influence de l'Allemagne auprès du Kremlin.

* * *

Une grande émotion a été causée dans les milieux politiques par un entrefilet paru dans un journal du matin et reproduit par un quotidien du soir, concernant la désignation éventuelle d'un ancien président du conseil, bien connu au delà des Alpes, comme envoyé extraordinaire à Rome. Une note officieuse s'est bornée à préciser que «le gouvernement avait l'intention de convoquer à Paris nos ambassadeurs dans les principales capitales européennes, aux fins de consultations, et en premier lieu nos représentants à Rome et à Bruxelles, mais que les commentaires accompagnant l'arrivée prochaine de M. François Poncet constituaient de simples supputations».

On peut néanmoins inférer de cette mise au point que M. Paul Reynaud, d'accord avec le cabinet de Londres, a l'intention de procéder à une large action diplomatique, destinée à contrebalancer efficacement celle du Reich, dans l'Europe du sud-est. Aussi considère-t-on que les jours qui viennent pourraient apporter à l'actif du nouveau ministère d'importants événements nouveaux dans le domaine de la politique internationale.

Ajoutons que le cabinet de guerre s'est réuni pour la deuxième fois mercredi sans rien laisser transpirer des décisions qu'il a pu arrêter. On se bornait à indiquer dans certains milieux que cet organisme, jusqu'à présent composé de neuf membres, pourrait s'augmenter du ministre de l'intérieur.

M. Sumner Welles arrivera aujourd'hui à New-York

WASHINGTON, 29 (Havas). — M. Sumner Welles est attendu à New-York jeudi entre 12 et 13 heures, heure locale. M. Roosevelt, qui devait partir pour Warmspring, a remis son voyage à la fin de la semaine afin de recevoir M. Welles à Washington.

A LOUER

A louer tout de suite et jusqu'au 24 juin 1940 un

APPARTEMENT

de trois pièces et cuisine, pour le prix de 100 fr. pour les trois mois. Demander l'adresse du No 835 au bureau de la Feuille d'avis.

Port-Roulant 3

à louer pour le 24 juin — ou date à convenir — quatre pièces, central, terrasse, vue magnifique, arrêt du trolleybus. S'adresser à Pierre Jacot, 1er.

CORCELLES

A louer, pour le 24 juin prochain, un beau logement de trois chambres, balcon, bains et toutes dépendances. S'adresser à Jean Gugger, chemin des Cévenols 4, Corcelles.

A louer en ville

un appartement de sept pièces et dépendances, confort, ascenseur. — S'adresser Etude Jeanneret et Soguel, Môle 10.

A louer, pour fin avril, dans villa bien située (Péreuses),

bel appartement

comprenant rez-de-chaussée et étage de huit chambres, confort moderne, jardin. Prix modéré.

Agence Romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

A louer tout de suite ou pour époque à convenir un

APPARTEMENT

ensoleillé, de six pièces, au faubourg du Lac, face au Jardin anglais. Prix : 100 fr. par mois. Demander l'adresse du No 834 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 24 juin, à louer,

à Peseux

1er étage, deux ou trois chambres, au soleil, chauffage central, balcon. Vue superbe. Eau chaude sur évier, bains, lavabo. Demander l'adresse du No 829 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau

trois pièces, « Au Cristal », ascenseur. S'adresser bijouterie Michaud, place Purry 1.

A louer tout de suite,

LOGEMENT

trois pièces, soleil. S'adresser Mme Schindler, Flandres 7. ★

A louer, tout de suite ou pour époque à convenir,

bel appartement

de cinq chambres, cuisine, balcon, chauffage central, bains. — S'adresser avenue de la Gare 11, au restaurant.

Bel appartement

de cinq chambres, chauffage central, grand balcon, centre de la ville, à louer pour tout de suite ou époque à convenir. Prix : 100 fr. par mois. S'adresser faubourg de l'Hôpital 13, 2me. ★

Etude BRAUEN, notaires

Hôpital 7 - Téléphone 5 11 95

A louer, entrée à convenir :

Champréveyres, 5 ou 10 chambres, jardin, confort.
Passage Saint-Jean, 6 chambres, confort.
Serre, 6 chambres, confort.
Faubourg du Lac, 6 chambres.
Râteau, 6 chambres.
Saars, petite maison, 5 chambres.
Cité Ouest, 5 chambres, confort.
Colombière, 4 chambres, confort.
Sablons, 4-5 chambres, confort.
Quai Godet, 4-5 chambres.
Evole, 3-5 chambres, confort.
Pourtalès, 3-5 chambres.
Seyon, 1-5 chambres.
Moulins, 1-5 chambres.
Saint-Honoré, 4 chambres.
Pertuis du Soc, 3 chambres.
Oratoire, 3 chambres.
Fleury, 3 chambres.
Temple-Neuf, 3 chambres.
Tertre, 2-3 chambres.
Saars, 2 chambres.
Fausses-Brayes, 2 chambres.
Ecluse, 1-2 chambres.
Château, 1 chambre.
Locaux pour bureaux : Saint-Honoré.
Atelier pour peintre ou photographe.
Caves, garages, garde-meubles.

A louer pour tout de suite ou 24 juin,

FAHYS 21

près de la gare, logement trois chambres, bains, terrasse, soleil, vue, dépendances, et aux SABLONS 3,

local chauffé

comme dépôt ou garde-meubles. S'adresser à Mme Sandoz, teinturerie Mode, rue Saint-Maurice. ★

Joli logement

de trois chambres, à louer. Pour le visiter, s'adresser le matin, Ecluse 15 bis, 3me. ★

BEL-AIR

Pour le 24 juin 1940, appartement cinq pièces, véranda, salle de bains et dépendances. S'adresser : BEL-AIR 19, 1er. Tél. 5 32 87. ★

Crêt-Taconnet 42

Logement de trois chambres, bains et dépendances. S'adresser au 1er, à droite, sauf le samedi. ★

ÉTUDE WAVRE

NOTAIRES
Palais Rougemont - Tél. 5 10 63

Disponible tout de suite ou pour époque à convenir :

Crêt Taconnet : sept chambres.
Place des Halles : cinq ou six chambres.
Faubourg de l'Hôpital : cinq chambres.
Trésor : deux et six chambres.
Rosières : trois chambres.
Louis-Favre : trois chambres.
Parcs : trois chambres.
Saint-Blaise : quatre chambres.
Vauseyon : trois chambres.

Pour le 24 juin 1940 :

Avenue de la Gare: maison de dix chambres et dépendances.
Vieux-Châtel : maison de dix chambres et dépendances.
Beaux-Arts : six chambres.
Chemin des Pavés : quatre chambres meublées et non meublées.
Rue Matile : quatre chambres.
Sablons : trois chambres.
Evole : sept chambres.
Place des Halles : six chambres.
Grands locaux industriels.
Caves, garages et magasins

A louer à quelques minutes de la gare, appartement de 4 chambres, complètement remis à neuf, avec salle de bains. Prix mensuel : 85 fr. — Etude Petitpierre et Hotz.

CORCELLES

A louer magasin avec appartement de trois chambres. Conviendrait pour tapissier ou autre métier. S'adresser de 14 à 16 h. ou dès 20 h., à Louis Steffen, Grand'Rue 4 c, Corcelles. ★

Côte 43

Logement bien exposé, d'une chambre, cuisine et dépendances. Pour visiter, s'adresser entre 12 et 14 h. à A. Schindler, même maison, et pour traiter, Coq d'Inde 20, 1er. ★

A LOUER

A louer au Neubourg, pour le 24 mars 1940, dans immeuble neuf,

boutique et atelier

S'adresser à Ed. Calame, architecte Tél 5 26 20 ★

AUVERNIER

A louer logement de trois chambres, bains, chauffage général, terrasse au soleil, toutes dépendances, chez Sydler. ★

A louer au Centre appartement de 5 chambres dont une indépendante, bains et central. Etude Petitpierre et Hotz.

24 JUIN

POUR BUREAUX

dans la boucle

trois-quatre pièces

ascenseur, chauffage central. S'adresser bureau Edg. Bovet, faubourg du Crêt 8. Téléphone 5 13 60. ★

Parcs, à louer appartements de 2 et de 3 chambres. Prix avantageux. Etude Petitpierre et Hotz.

AUX SAARS

pour le 24 juin à louer appartement de trois chambres, cuisine, salle de bains, dépendances. Jouissance jardin et tennis. Prix modéré. S'adresser : Fr. Blaser, Saars 33.

Poudrières, à louer, dans de favorables conditions, appartement de 4 chambres, bains, central, véranda. Etude Petitpierre et Hotz.

24 juin

Appartements de trois et quatre chambres, confort. — D. Manfrini Tél 5 18 35 ★

BUREAUX

A louer, ensemble ou séparément, dans immeuble moderne du centre de la ville, différentes pièces à l'usage de bureaux. Etude Petitpierre et Hotz

A louer

Petits-Chênes 8

rez-de-chaussée de quatre chambres, part de jardin, pour le prix réduit de 30 fr. par mois jusqu'au 30 juin. Tél. 5 19 20.

CHAMBRES

Jolie chambre, tout confort, ascenseur. Musée 2, 5me. ★

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer

pour le 24 juin, dans le quartier des écoles, logement si possible au soleil, de trois chambres, bains. Loyer mensuel : de 70 à 80 fr. Adresser offres écrites sous E. R. 837 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour le 24 juin, logement de trois chambres. Faire offres, avec prix, sous M. C. 832 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasin

bien situé, si possible avec logement, est demandé pour tout de suite. Indiquer prix et situation sous chiffres G. A. 760 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Sommelière

parlant les deux langues est demandée dans bon petit café. Vie de famille .Gages. Ecrire et joindre photographie ou se présenter. — Demander l'adresse du No 833 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche jeune

volontaire

de 15 à 17 ans, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue italienne. Vie de famille et bons soins assurés. — Adresser offres à A. Valli-Franchigioni, restaurant-pension Helvetia, Rivera (Tessin). Tél. 3 84 38.

On cherche pour tout de suite un jeune Suisse allemand, libéré des écoles, comme

commissionnaire

S'adresser: Confiserie-Pâtisserie Jenzer, Cernier. Téléphone 7 11 61.

On cherche pour tout de suite un

boulanger-pâtissier

sachant travailler seul. Place stable. Bons gages. Pas de travail le dimanche. S'adresser boulangerie - pâtisserie Jean Moor, Bôle (Neuchâtel).

On engagerait

jeune homme âgé de 15 à 16 ans comme aide-magasinier. Préférence sera donnée à postulant connaissant aussi l'allemand. Se présenter aux Etablissements Allegro, usine du Mail.

Belle situation pour mécanicien

On cherche mécanicien expérimenté pour la construction et si possible pour l'étampe, capable de diriger tout seul atelier mécanique. Entrée selon entente. — Faire offres avec prétentions sous W 20589 U, Publicitas, Bienne.

On cherche

deux garçons

pour entrée immédiate. — S'adresser magasin Lehnherr Frères, place du Marché.

On demande pour le 1er avril

bonne à tout faire

de 22 à 30 ans, expérimentée, sachant bien cuire. Bons gages. Faire offres écrites en joignant références à F. J. 808 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour le 1er avril

sommelière

honnête, sachant les deux langues. Demander l'adresse du No 807 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

bonne à tout faire

de 20 à 30 ans, sachant cuire. Références exigées. — Demander l'adresse du No 838 au bureau de la Feuille d'avis.

Sommelières

« extra » sont demandées pour un banquet, samedi soir 30 mars. Demander l'adresse du No 839 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE

un bon domestique sachant traire. Bons gages. Adresse: Constant Sandoz, Chézard (Val-de-Ruz).

On demande un bon

domestique

honnête et sérieux, sachant traire et faucher et connaissant les chevaux. — S'adresser à Paul Perregaux-Dielf, les Geneveys-sur-Coffrane.

JEUNE FILLE

au courant d'un ménage soigné est demandée pour les matinées. — Se présenter avec certificat rue Bachelin 16, dès 10 heures.

On cherche pour tout de suite une

jeune cuisinière

ou débutante. Très bons gages. — S'adresser à l'hôtel « Robinson », Colombier.

On demande pour mi-avril

bonne à tout faire

pour petit ménage dans villa avec jardin. Adresser offres écrites à D. P. 784 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de placement

7, Saint-Maurice - Tél. 5 13 95 offre et demande personnel hôtel, restaurant et privé.

On cherche bonne

cuisinière

personne sérieuse, de toute confiance, et une

femme de chambre

sachant faire le service. Bons gages et places stables. — Faire offres avec certificat sous G. D. 831 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour commencement avril

JEUNE HOMME

honnête et travailleur. — S'adresser rue de la Treille 7.

Famille de médecin à

Zurich

cherche jeune fille aimant les enfants, pour aider au ménage. Excellente occasion de s'initier à tous les travaux domestiques et à la cuisine avec la maîtresse de maison. — Offres sous chiffres O F. 3127 Z. à Orell Füssli-Annonces, Zurich, Zürcherhof.

On cherche jeune homme, hors des écoles, comme

commissionnaire

dans boulangerie. Place agréable et facile. Offres à boulangerie W. Fluckiger, Seftigenstrasse 23, Berne. Téléphone 2 37 64.

On demande

domestique

fort et robuste, pour les chevaux et pour travaux de campagne. Tél. 5 10 46. J. Leuenberger, Maujobia, Neuchâtel.

On demande un

bon domestique

sachant traire. Gages : 80 à 100 fr. S'adresser à M. Armand Soguel, Cernier.

On cherche

jeune homme pour les travaux de compagne. S'adresser à A. Dardel, Maley sur Saint-Blaise.

Petit pensionnat, près de la ville, cherche pour mi-avril, une

cuisinière

Sérieuses références exigées. Bons gages. — Adresser offres sous chiffres P. 1841 N. à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

18 à 20 ans, serait engagée pour aider la ménagère et servir au restaurant. — S'adresser à Mme Baumann, Sablons 57, qui renseignera. Téléphone 5 11 78.

ON CHERCHE

garçon âgé de 15 à 18 ans, pour aider dans train de campagne moyen. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Otto Bolliger - Bolliger, agriculteur, hintern Hubel Uerkheim (Argovie).

ON CHERCHE

jeune garçon propre et honnête, comme commissionnaire. Très bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Chambre et pension chez le patron, plus 40 francs de gages. Entrée 31 mars 1940. — Boulangerie-pâtisserie H. Brönimann, Lauberplatz 7, Berne.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le service de pensionnaires, sachant si possible français et allemand, dans restaurant sans alcool. Entrée à convenir. R. Mathez, Hôtel de Tempérance, Malleray (J.-B.).

ON CHERCHE

jeune fille pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Bons gages. — Restaurant Ticino, BADEN (Argovie).

DEM. D'EMPLOIS

Jeune homme, âgé de 15 à 16 ans, trouverait place de

commissionnaire

Se présenter aux Magasins Sollberger & Co, place du Marché.

VOLONTAIRE

cherchée dans famille avec deux enfants. Possibilité d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Entrée 10 avril. Offres à Mme Müller, Eintracht, Rohrbach près Huttwil (Berne).

Bonne à tout faire

cherche place dans ménage sans enfants. Bons certificats. Adresser offres écrites à S. P. 836 au bureau de la Feuille d'avis.

STUDIO

Tél. 5 30 00

Dernier jour

AUJOURD'HUI 2 MATINÉES

14 h. 30 et 16 h. 30 — 14 h. 30 et 16 h. 30

A PRIX RÉDUITS

avec SHIRLEY TEMPLE **PETITE PRINCESSE**

Son plus grand triomphe !

autorisé par la Commission scolaire pour les ENFANTS Fr. -.50 1.-

Location PHOTO - ATTINGER Tél. 5 15 76

Un film pour les grands et les petits

Faveurs suspendues

HOMME

40 ans, ayant été dans plusieurs grandes fermes, connaissant toutes les machines agricoles, cherche place dans grande ferme pour s'occuper de quatre ou cinq chevaux. Gages 90 à 100 fr. par mois. Ecrire à poste restante No 160, Valangin.

Jeune homme

âgé de 19 ans, cherche place de porteur ou d'aide-magasinier. Faire offres à Roger Nicolier, Collège 1, Peseux.

On cherche pour

jeune fille

âgée de 17 ans, aimant les enfants, ayant déjà été en service une année, place dans ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Offres avec mention des gages à Margrit Pfister, Moosgasse, Chiètres.

Suissesse allemande

de toute confiance, au courant des travaux du ménage, avec connaissances de la langue française, cherche place dans petite famille, ou chez personne seule, pour le 15 avril ou 1er mai. Certificats. Désire place à Corcelles, Colombier ou environs. Bons gages demandés. Jeanne Ramseyer, Zürichbergstrasse 17, Zurich 7.

Sommelière

simple et de confiance, parlant allemand et français, cherche place dans restaurant sérieux et bien achalandé. Entrée début avril ou à convenir. Adresser offres à Hedwig Gaschen, Fauggersweg, Anet.

JEUNE FILLE

17 ans, de bon caractère, avec connaissances de la cuisine et de la tenue du ménage, cherche place pour apprendre la langue française. Bons soins et gages désirés. Offres à A. Z., poste restante, Romanshorn.

PERSONNE

de toute moralité, sachant bien cuire, cherche place dans ménage soigné. — Adresser offres écrites à D. S. 828 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de bonne famille, au courant des travaux de ménage, cherche une place de volontaire. Pas de rétribution demandée, par contre vie de famille exigée et si possible quelques leçons de français.

Adresser offres écrites à C. C. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche place

pour le 1er mai, dans les environs de Neuchâtel, pour jeune fille de 17 ans qui désire aider dans le ménage (éventuellement dans magasin). Pour renseignements, s'adresser à Mme Gloor-Fahrni, Fahrwangen (Argovie).

JEUNE FILLE

cherche place dans bonne famille pour se perfectionner dans la langue française. Sait faire la cuisine. Entrée immédiate. S'adresser : Famille Siegenthaler, Gasthof Adler, Bärau près Langnau.

Demoiselle

dans la cinquantaine, cherche emploi auprès d'une personne âgée ou pour la surveillance d'un ménage soigné. — Ecrire sous chiffres O. N. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Bureau d'orientation professionnelle

Collège de la Maladière - Neuchâtel

Avis aux employeurs

Les employeurs de la ville et des environs sont invités à nous signaler au plus tôt les

places d'apprentissage vacantes

pour des jeunes gens ou des jeunes filles libérés des écoles en avril, ainsi que tous les emplois d'apprenties ménagères, aides ou commissionnaires.

CONSULTATIONS

Jeunes gens: mardi, mercredi et samedi, de 16 h. à 18 h.
Jeunes filles : lundi et jeudi, de 16 h. à 18 h.

TÉLÉPHONE 5 21 82

On cherche, pour tout de suite, un jeune garçon honnête et travailleur comme

apprenti boucher

S'adresser à la Boucherie Aimé Benoit, Serre 16, la Chaux-de-Fonds.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Discrétion. Succès. (Fondé en 1924). — CASE TRANSIT 456, BERNE.

PRÊTS

12 à 18 mois, sans caution, discrets, à fonctionnaire, employé à traitement fixe, paysan et à toute personne solvable. Références à Neuchâtel. Timbre réponse Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

Croix-Bleue

Visite de la section. Allocutions de M. le pasteur Robert-Tissot, de Dombresson et de M. W. Magnin, de Couvet. — Chœurs. — Invitation cordiale à tous.

MARIAGE

Gentil paysan désire connaître bonne fille de la campagne, âgée de 30-38 ans. — Ecrire sous M. B. 906 poste restante, Lausanne-Barre.

Paul Bura

Plâtrerie - Peinture

Temple-Neuf 20

Tous travaux de réparations

et de

transformations

Papiers peints

L'ITALIEN

POUR TOUS

Fr. 5.— PAR MOIS

Mme CARACINI, professeur

Tél. 5 31 88 Pourtalès 3 ★

DEMANDES à ACHETER

BIJOUX

ancien or, platine

Achats à bon prix

L. MICHAUD

acheteur patenté Place Purry 1

Sapin

Bois de feu, préférence épicéa demandé à acheter jusqu'à concurrence de 1000 stères. — Paiement comptant. — Faire offres à Fabrique de laine de bois, Noiraigue. Tél. 9 41 32.

Achat bijoux or

argent, platine, brillants

meilleur prix du jour

H. VUILLE

acheteur patenté

Temple-Neuf 16, Neuchâtel

AVIS MÉDICAUX

Dr Ls Fréchelin

dentiste

démobilisé

REMERCIEMENTS

Touchés et profondément émus par les innombrables témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de M. Jules PÉTREMAND, professeur en théologie, ses frères, Messieurs Edmond, Paul et Charles PÉTREMAND, ainsi que les familles alliées, expriment à MM. les professeurs et étudiants de la faculté indépendante, ainsi qu'à Messieurs les pasteurs et à leurs amis, leurs remerciements et sincère reconnaissance.

Neuchâtel, le 27 mars 1940.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Madeline

par 39

LOUIS D'ARVERS

Sa résolution prise, il avait continué sa marche en avant, trouvant un farouche plaisir à lutter contre le vent déchaîné, tandis que la pluie lui cinglait le visage ; il ne se souciait de rien d'autre pour le moment que de briser ses nerfs et oublier...

Après une marche de plusieurs heures, il n'avait pas rencontré le refuge qu'il cherchait. Le brouillard devenait plus dense et la tempête plus violente. Il sentit que ses jambes se refuseraient bientôt à le porter. Ses vêtements étaient trempés et il était positivement glacé. Par surcroît, il commençait à souffrir sérieusement de la faim, et il regrettait sincèrement sa folle équipée.

Est-ce que je tiendrais à la vie malgré tout ? se demanda-t-il soudain, pensant avec horreur à une mort lente ici, sur cette immense plaine d'où, vraisemblablement, ses appels ne pouvaient être entendus.

— Madeline ! cria-t-il inconsciemment.

Le joli nom se perdit dans l'épaisse ouate brumeuse et fut emporté dans les rumeurs du vent sans que le moindre écho lui en revînt.

Il pensa, dans la dépression causée par sa fatigue, qu'il était fastidieux vraiment d'entreprendre la lutte contre toutes les forces déchaînées par la tempête et qu'il n'avait qu'à se livrer à son destin.

Lirait-on cela bientôt dans les journaux de Londres :

« Lord Arleigh a été trouvé mort sur la lande écossaise. »

Et, en ce cas, que penseraient ses amis ?

Que penserait surtout la douce Madeline aux cheveux d'or qui expiait là-bas, si tristement, au Castel des Roses, la faute d'une autre ?

Elle, sûrement, aurait du chagrin... Et cette pensée ranima son courage ; il résolut de continuer sa marche en avant, scrutant mieux les ténèbres à la recherche d'une lueur. Et, de temps à autre, de toutes les forces qui lui restaient, il lançait un cri d'appel.

L'idée était bonne. Bientôt, une lumière perça la brume. Evidemment, on l'avait entendu, et on ouvrait portes et fenêtres éclairées pour lui indiquer la direction à prendre.

— Sauvé ! dit-il tout haut, s'étonnant de bonne foi de la joie qu'il éprouvait à reprendre pied dans la vie.

Il lui restait juste assez de force pour atteindre la maison éclairée, mais il s'affaissa avant d'en avoir franchi le seuil. Il avait perdu connaissance.

VI

La main du destin

Quand Norman revint à lui, un groupe d'hommes l'entourait ; l'un d'eux lui présentait un verre de whisky.

— Par Dieu, Monsieur, disait-il, vous l'avez échappé belle ! Depuis combien de temps marchez-vous dans ce damné brouillard ?

— Depuis ce matin... dix heures, je crois...

— Depuis dix heures, et il est près de sept heures du soir ! prononça une voix étrangement musicale, dont le timbre éveilla en Norman des souvenirs troublants. Vous pouvez, je crois, remercier Dieu, car vous deviez y rester.

— Je connais plusieurs cas de mort en semblable circonstance, interrompit une voix plus rude.

— Pour ne parler que d'une, reprit la voix évocatrice, le pauvre lord Clarey a été pris, l'an passé, dans une tempête à peu près semblable et nous n'avons retrouvé son cadavre que quatre jours plus tard. Vous êtes un favori du destin, Monsieur.

Lord Arleigh eut un sourire amer, mais il ne releva pas la phrase dont lui seul pouvait comprendre la terrible ironie. Il était du reste soucieux, avant tout, de savoir chez qui il était et à qui devaient aller ses remerciements pour un accueil si cordial.

— Vous êtes chez moi, Monsieur, dit le comte de Montcalm, et je crois ne pas me tromper en supposant que vous êtes mon nouveau voisin, lord Arleigh ?

Et, comme Arleigh s'inclinait en signe d'assentiment, il ajouta avec une grâce parfaite :

— Voulez-vous me faire l'honneur de considérer ma maison comme vôtre, lord Arleigh, et y rester aussi longtemps que vous le désirerez ?

Norman fit un effort pour se soulever et tendit la main à son hôte. C'était celui dont la voix avait frappé son oreille comme un écho de celle de Madeline.

— Vous avez besoin d'un repos sérieux, maintenant, ajoutait le maître de céans. On vous a déjà préparé une chambre, vous y trouverez un lit bien chauffé, une boisson brûlante, et nous vous laisserons reprendre tout doucement vos forces.

Lord Arleigh, trop faible pour protester, se laissa conduire où on voulait ; mais, dès qu'il fut seul, il essaya de se souvenir où il avait pu rencontrer déjà ce Montcalm dont la voix éveillait en lui de si chers et si douloureux échos.

Mais, de si loin qu'il pût se souvenir, il ne trouva pas trace d'une rencontre avec lui. Il restait que son hôte était un gentilhomme de la bonne sorte, aimable et bon, et qu'il aurait plaisir à le revoir.

La visite matinale que lui fit celui-ci le lendemain, pour s'enquérir de la façon dont il avait passé la nuit, devait augmenter encore cette sympathie.

Lord Montcalm ne voulut pas lui permettre de parler de son départ. Il connaissait ces dépressions nerveuses à la suite de marches exagérées, en lutte avec les terribles bourrasques de la plaine écossaise.

— Je suis forcé de me montrer un peu despote, au risque de paraître égoïste en voulant retenir un aimable visiteur, dit-il courtoisement, mais, en ma qualité d'Ecossais, je ne puis vous autoriser à commettre une imprudence qui aggraverait la faute de notre belle plaine envers vous.

Et, comme Arleigh protestait, se reconnaissant le premier coupable, il ajouta :

— Je sais que vous êtes arrivé récemment, lord Arleigh, et que votre maison n'est pas encore très bien montée. Vous n'avez que des domestiques hommes, par conséquent incapables de vous donner le confort qui vous est actuellement nécessaire. Restez ici jusqu'à ce que vous soyez tout à fait bien.

Arleigh ne demandait qu'à se laisser persuader. Il se rendit donc aux raisons de son hôte, non sans avouer dans un sourire qu'il n'était venu en Ecosse que pour y trouver la solitude absolue.

— C'est un point de sympathie entre nous, Monsieur, car j'y suis venu dans les mêmes intentions, dit Montcalm. J'ai éprouvé de grandes souffrances dans ma vie, ajouta-t-il, et, comme vous, j'aime la solitude !

Les deux hommes échangèrent un regard ; cette demi-confession les rapprochait encore. Quelques jours passés ensemble dans l'intimité de la campagne devaient en faire de vrais amis.

Jamais Norman ne s'était senti si vraiment en famille que chez cet homme qu'il ne connaissait pas la semaine précédente. Non seulement Montcalm était d'une distinction et d'une intelligence rares, mais il était par surcroît d'une bonté indulgente et sensible. Norman n'avait jamais rencontré à Londres, parmi les jeunes gens de son âge, camarade plus simple et plus charmant que ce gentilhomme déjà mûr et qui aurait pu être presque son père.

— Vous ai-je rencontré avant mon accident ? se décida-t-il à lui demander un jour.

— Je ne le pense pas.

(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis mortuaires, tardifs et urgents sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

AVIS OFFICIELS

Avis aux employeurs de l'économie domestique

Tous les employeurs de l'économie domestique sont obligatoirement membres de la Caisse publique de compensation.

Dans l'économie domestique sont considérés comme employeurs, tous ceux qui occupent pour le service de maison une personne au moins, sans distinction de sexe, liée par un engagement de droit privé (bonnes, cuisinières, chauffeurs et jardiniers privés, etc.).

Pour adhérer à la Caisse publique de compensation, les employeurs de l'économie domestique n'ont pas d'autre formalité à remplir que celle de se faire inscrire à l'office communal du lieu de leur domicile. Ils doivent attendre à ce sujet les instructions détaillées des offices communaux.

Les contributions des employeurs et des travailleurs de l'économie domestique sont dues à partir du 1er février 1940; elles seront perçues deux fois par année par les soins des offices communaux aux dates qu'ils fixeront et porteront à la connaissance des intéressés.

Neuchâtel, 26 mars 1940.

P 1850 N — DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole professionnelle de jeunes filles
Collège des Sablons

Visite des classes d'apprentissage
en activité

VENDREDI 29 et SAMEDI 30 mars, de 8 h. à 12 h. et de 14 à 18 h.

Les visiteurs recevront tous renseignements sur l'organisation et les activités de l'Ecole, où l'on peut dès maintenant prendre inscription pour le trimestre d'été.

COMMUNE de Corcelles-Cormondrèche

VENTE DE BOIS DE FEU

SAMEDI 30 MARS 1940, la Commune de Corcelles-Cormondrèche vendra, par voie d'enchères publiques, dans ses forêts de Dame Othenette et Devant Combanné, les bois suivants :

100 stères sapin
30 stères de hêtre
26 stères pin
1150 gros fagots dazons sapin et hêtre
3 lots de dépouille

Rendez-vous des miseurs à 13 h. 45 sur la route cantonale vers le cimetière de Rochefort.

Corcelles-Cormondrèche, le 26 mars 1940.

Conseil communal

IMMEUBLES

CHALETS

« Le Bled », lisière forêt, construction de chalets sur commande, cure d'air, soleil. Ecrire à A. B. 795 au bureau de la Feuille d'avis. ★

AGENCE ROMANDE IMMOBILIÈRE
B. DE CHAMBRIER
Vente et gérance d'immeubles
Place Purry 1 - Neuchâtel
Tél. 5 17 26

A vendre à Neuchâtel et environs,

beaux immeubles locatifs

anciens et modernes, de bon rapport (quartier de l'Université, Monruz, Saint-Nicolas, Corcelles, etc.).

A vendre, entre Neuchâtel et Saint-Blaise,

maison moderne de deux logements

de quatre chambres, bains, chauffage central général. — Beau jardin et verger en rapport.

A vendre, aux environs de Neuchâtel, dans magnifique situation au-dessus du lac,

villa locative moderne

de construction récente, très soignée, trois logements, quatre et trois pièces avec tout confort. Jardin. Garage.

A vendre, à Bôle, dans jolie situation,

maison moderne

de deux logements confortables. Jardin potager et fruitier. Vue étendue.

OCCASION

d'acquérir dans le Vignoble, au bord du lac,

jolie petite propriété

villa moderne de six chambres, tout confort. Garage. Jardin. Port.

A VENDRE

A vendre un

cabestan

pour le travail de la vigne. S'adresser à Julien Perriard, rue Dessus, Cortaillod.

Votre vieux matelas peut également être transformé en un

fameux matelas « Robustas »

Demandez devis gratuit à

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Téléphone 5 23 75

Meubles
D'OCCASION

Au Bas Prix
SEYON 22 — 2me étage

Deux grands lits de milieu, lit une place, un lot de divans-lits, une et deux places, crin animal, refait à neuf, lits d'enfants, lavabos glaces, tables, canapés, bureau, bibliothèque, vitrine, armoire deux portes, lit de camp, etc.

Pour cause de mobilisation, à vendre quelques

vaches et génisses
un cheval

non mobilisable. S'adresser à R. Steudler, les Hauts-Geneveys.

« Unique »... salle à manger est le nom de ma tout bois dur poli, se composant de: un buffet de service, porte du milieu galbée, une table à allonges, 120×220×85 cm., dessus noyer, six chaises; son prix: Fr. 370.—. Elle n'est à vendre que chez

Meubles G. MEYER
NEUCHATEL
à son rayon des meubles neufs
Faubourg de l'Hôpital 11
Téléphone 5 23 75

A vendre

porcs

de 8-9 semaines. Hélène Philippin, Colombier.

La mode actuelle veut que toute femme soit élégante non seulement sur elle... mais aussi dans son intérieur! C'est pourquoi soyez moderne et visiter aujourd'hui encore les vastes magasins de

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel
Echangez vos vieux meubles contre des modernes.

A remettre
Pour cause de santé

atelier d'ébénisterie

complètement installé avec machines à travailler le bois, possibilité de travail assuré. — Faire offres écrites sous P 1840 N à Publicitas, Neuchâtel.

Betteraves

à vendre, chez M. Thuillard, *ferme du Bled, Colombier.*

Pour le Printemps

La vogue des tailleurs en jersey

Choix superbe
Coupe élégante

de 42.- à 85.-

Savoie-Petitpierre S. A.

EXIGEZ TOUJOURS CETTE MARQUE DE QUALITÉ DRL
CAPSULES ET ÉTIQUETTES JAUNE CITRON

Pour l'entretien de vos parquets, meubles, linos, planelles, mosaïques le flacon 1.25
verre propre à rendre - 0.25
le Parfaitol 1 FR

AS 3776 L

Pour votre chambre à coucher... exigez les FAMEUX MATELAS «ROBUSTAS»... Vous en serez enchantés.

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

Faites un essai s. v. p., mais exigez les FAMEUX MATELAS « ROBUSTAS » chez

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Tél. 5 23 75 - Neuchâtel

Mesdames! Profitez encore de notre annonce
A NOTRE GRAND RAYON DE

LAINES

nous vous offrons quelques qualités de laines à des prix très intéressants

LAINE « MOUTON » belle qualité, dans un grand choix de teintes, l'écheveau **70 c.**

LAINE pour chaussettes, qualité décatie, cinq fils, en gris, beige, gris-vert, l'écheveau **85 c.**

TRÈS AVANTAGEUX :
Laine décatie pour layette, lingerie, très douillette, cinq fils, rose, ciel, blanc, beige . . l'écheveau **85 c.**

Grand assortiment de **LAINE** pour chaussettes, dans toutes les teintes, décatie, au choix, l'écheveau **95 c.**

Notre laine **« CORDIAL »** cablée, fine, superbes teintes mode, pour pullovers, gilovers, l'écheveau **1.30**

Bout-simple laine la pelote **15 c.**

Sur désir, tout écheveau de laine est mis en pelote gratuitement

GRAND CHOIX D'AIGUILLES A TRICOTER ALUMINIUM, ACIER, GALALITH, MÉTAL RECOUVERT, AUX MEILLEURS PRIX

VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

au SANS RIVAL
P. GONSET - HENRIOUD S.A. NEUCHATEL

Grand assortiment en coton à tricoter dans toutes teintes et tous prix

NE T'EN FAIS PAS! EMPLOIE DU SAVON SUNLIGHT, IL EST EXTRA-SAVONNEUX!

C'est si facile de laver avec du Savon Sunlight. Sa mousse abondante et d'une odeur si fraîche enlève la saleté du tissu. Le linge blanc devient d'un blanc immaculé et le linge de couleur reprend sa fraîcheur primitive. Lorsque vous avez du travail extra-sale à faire, prenez du Savon Sunlight — sa mousse extra-savonneuse fera pour vous le travail de nettoyage.

SAVON SUNLIGHT

Le salon... le studio joue un rôle dans votre intérieur... puisque c'est là que vous recevez vos amis... c'est pourquoi... avant de l'acheter... visitez librement mon grand choix et demandez mes prix.

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel
La maison qui a la vogue

CONDOR
LA BICYCLETTE DE MARQUE
Agence : Place du Monument

Même au cours d'une maladie, ou si vous avez de lourds soucis, vous jouirez d'un bon sommeil grâce au FAMEUX MATELAS « ROBUSTAS ». Vous vous réveillerez dispos et de nouveau tout à la joie de vivre.

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

Vélo de course
à vendre, en bon état. — S'adresser Tertre 22, 1er.

Le fameux matelas à ressorts « Robustas »
la meilleure recette pour le bon sommeil. Demandez démonstration et prix à

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Téléphone 5 23 75

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT
GRAND'RUE 6 — 1er étage

Mesure - Confection sur mesure Confection

Beau choix en manteaux mi-saison et de pluie

LES RIDEAUX
complètent agréablement votre intérieur

Il faut qu'ils soient modernes, solides à la lumière, qu'ils aient un beau tomber et qu'ils soient bien confectionnés, bien posés.

Avant de les changer ou de les transformer, demandez nos collections, ou voyez notre choix. Sans engagement, nous vous chiffrerons un devis précis.

Notre adresse : Spichiger & Cie, Neuchâtel - Place d'Armes.

Commodes-chiffonniers trois tiroirs, face et dessus en magnifique noyer poli à 68.—.

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

Radio

Philips, 5 lampes, ébénisterie noyer moucheté, très moderne. Merveilleuse sonorité, livré avec garantie 6 mois et installation comprise.
Seulement 125 fr.
RADIO - ALPA
Ch. Remy
Seyon 9 a — Tél. 5 12 43

Lits d'occasion
remis à neuf

AU BUCHERON
ECLUSE 20

Poissons

Truites portions vivantes
Soles d'Ostende
Colin - Sandres
Cabillaud - Morue
Filets de morue
Filets de dorsch
Harengs fumés et salés
Rollmops - Anchois
Beaux **Brochets** du lac au détail
à Fr. 2.— la livre
Perches - Vengerons
Cuisses de grenouilles

Volailles

Poulets de Bresse
Poulets du pays
Poules à bouillir
Canetons - Pigeons
Sarcelles grandes et petites
Canards sauvages de Fr. 3.— à Fr. 4.— pièce

Au magasin de comestibles
SEINET FILS S. A.
Rue des Epancheurs 6
Téléphone 5 10 71

Le jour, la nuit, à personne ne nuit, le **Café pour tous : Café colonial, intégral, neutralisé,** en 2 qualités, à Fr. -.90 et 1.30 le paquet de 200 gr.
ZIMMERMANN S. A.--

Mon service échange est à la disposition de quiconque caresse la joie de se meubler à la mode puisque je reprends vos vieilles salles à manger... chambres à coucher en échange de neuves. — Demandez conditions à

Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Téléphone 5 23 75

A vendre

miel du pays contrôlé, 4 fr. 20 le kg. — Buffet du Funiculaire, la Coudre.

Mes fauteuils dont la réputation au point de vue qualité n'est plus à faire: depuis Fr. 55.— recouverts. Grand choix chez

Meubles G. MEYER

Cuisses de grenouilles
fr. 1.10 la douzaine
AU MAGASIN
LEHNHERR FRÈRES

Pour louer
UN APPARTEMENT OU UNE MAISON

Pour vendre
UN IMMEUBLE

insérez quelques annonces dans la *FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL*

Notre administration livre également, à des prix réduits, des

ÉCRITEAUX
pour maisons, appartements, locaux, ***à vendre ou à louer***

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Un destroyer français déchiré par une explosion

Il y aurait de très nombreuses victimes

ROME, 27. — On mande de Tanger à l'agence Stefani que le destroyer français « La Railleuse », qui voulait prendre le large samedi dernier, a été déchiré par une terrible explosion et a coulé. Le nombre des morts, des blessés et des disparus s'élèverait à une centaine. « La Railleuse » avait été construite de 1926 à 1928 et elle était armée de 4 canons de 133 mm. Elle jaugeait 1378 tonnes.

Sept morts et quelques disparus, dit-on à Paris

PARIS, 28 (Havas). — Une explosion s'est produite dans un port à bord du torpilleur « La Railleuse », annonce le ministère de la marine. On compte sept morts et quelques disparus.

Les épisodes de la guerre navale

Un navire marchand britannique disparaît

LONDRES, 27 (Reuter). — Le navire de commerce « Castlemoor », en souffrance depuis quelque temps, doit avoir disparu. On ne désespère pas cependant de sauver l'équipage qui comprend 42 hommes.

Collision en mer

LONDRES, 27 (Reuter). — Deux bateaux de commerce, le navire italien « Italo Balbo », de 5114 tonnes, et un vapeur danois, dont le nom est tenu secret, sont entrés en collision, mercredi matin tôt, au sud-est de la côte anglaise. Le bateau italien, durement touché, a lancé des appels de secours. Un bateau garde-côte est arrivé dans les parages du navire italien vers 4 heures. Il annonce que celui-ci a subi de sérieux dégâts au poste de pilotage. L'installation de radio est endommagée et le grand mât est cassé. Aucun membre de l'équipage n'a été blessé. Le garde-côte anglais croit que le vapeur danois n'a subi que des dégâts insignifiants.

Un vapeur norvégien coulé

LONDRES, 27 (Reuter). — Le vapeur norvégien « Cometa », de 3794 tonnes, attaché au port de Bergen, a coulé dans la Mer du Nord, comme l'annoncent des nouvelles parvenues à Londres. L'équipage et les passagers ont été transbordés sur un autre navire marchand, et sont attendus dans un port écossais. D'autres détails manquent encore.

La protestation norvégienne est examinée attentivement à Londres

LONDRES, 27 (Reuter). — La protestation du gouvernement norvégien sur une prétendue violation des eaux territoriales norvégiennes, adressée mardi, est actuellement examinée avec attention par le gouvernement de Londres.

Le résultat provisoire des élections canadiennes

C'est une victoire des libéraux et du premier ministre, M. Mackenzie King

OTTAWA, 27 (Havas). — Quoique les résultats définitifs des élections générales ne soient pas encore connus, ceux qui sont acquis révèlent la victoire du parti libéral qui reviendra au pouvoir avec M. Mackenzie King, comme premier ministre et une majorité accrue.

Sur 245 sièges, en effet, les libéraux en ont remporté déjà 172; si on ajoute 6 libéraux indépendants soutenant le gouvernement Mackenzie King, la majorité atteint un total de 178 sièges, c'est-à-dire deux de plus qu'avant l'élection. Les conservateurs ont 37 élus contre 19, la coopérative du Commoonwealth — fédération à tendance socialiste — 8 contre 7. Le parti récent de la nouvelle démocratie allié avec le crédit social compte 7 élus contre 15. Trois sièges vont aux autres partis. Ils sont encore douteux et une élection est différée. Tous les membres du gouvernement furent réélus, tandis que le chef des conservateurs, M. Manion est battu.

Se bien nourrir économiquement

L'idée du jour

Mange de la soupe et tu deviendras grand !

Phrase répétée volontiers aux enfants et sous l'humour de laquelle se cache une grande vérité. Le potage est un excellent aliment, à la fois nourrissant, léger, économique.

Il est facile, pour une ménagère, de servir souvent à ses enfants une bonne soupe. Elle saura choisir parmi l'assortiment des Potages Maggi les sortes dont ses enfants raffoleront. Parmi les variétés riches en légumes, citons entre autres : Légumes printaniers, Poireaux, Crème d'asperges, Soupe aux choux.

L'activité aérienne anglaise

La R.A.F. descend sur France cinq appareils allemands

LONDRES, 28. — Le correspondant de l'agence Reuter auprès des forces aériennes britanniques en France annonce que des avions anglais ont descendu, mardi, sur France, au moins cinq appareils allemands.

Deux autres avions allemands pourraient même avoir été également abattus. Un appareil anglais n'a pas regagné sa base.

Rencontre aérienne au-dessus de la Mer du Nord

BERLIN, 28 (D.N.B.). — Des avions de reconnaissance allemands ont surpris des avions anglais au-dessus de la Mer du Nord, qui tentaient de survoler la baie allemande. Un avion britannique du type « Bristol-Blenheim » a été abattu par des chasseurs allemands. Les avions allemands sont tous rentrés à leur base.

Le communiqué français

Activité d'artillerie

PARIS, 27 (Havas). — Communiqué du 27 mars au soir :

« Activité marquée des deux artilleries dans la région ouest des Vosges. »

L'« Altmark » arrive à Kiel

BERLIN, 27 (D.N.B.). — Le vapeur « Altmark » est arrivé, mercredi soir, au port de Kiel.

Un avion au-dessus de Trondheim

OSLO, 27. — Un grand avion de nationalité inconnue a été vu au-dessus de Trondheim, volant à très haute altitude. Les avions de chasse norvégiens ont pris l'air, mais l'appareil inconnu a disparu rapidement.

Rationnement du thé et du café en Suède

STOCKHOLM, 28. — L'agence télégraphique suédoise communique que le gouvernement a décidé de rationner le café et le thé à partir de mercredi. Chaque personne recevra 500 grammes de café et 200 grammes de thé par mois.

Dès vendredi : AU STUDIO
LE JOUEUR D'ÉCHECS
avec
Françoise ROSAY
Conrad VEIDT

M. Ryti a formé à nouveau le cabinet finlandais

HELSINKI, 27 (Reuter). — Le nouveau cabinet finnois a été constitué par M. Ryti, jusqu'ici déjà président du conseil.

Les nouveaux ministres

HELSINKI, 27 (D.N.B.). — La liste des membres du nouveau cabinet finlandais a été communiquée mercredi après-midi. M. Ryti, directeur de la Banque d'Etat finlandaise, reste premier ministre dans le nouveau gouvernement, qui se compose comme suit:

M. Witting, professeur, ministre des affaires étrangères; M. Lehtonen, ministre de la justice; M. von Born, ministre de l'intérieur; major-général Walden, ministre de la défense nationale; M. Pekkala, directeur général, ministre des finances; M. Kukkonen, ministre de l'éducation; MM. Heikkinen et Koivisto, ministres de l'agriculture; MM. Salovaara et Ekhlom, ministres des communications et du travail; M. Fagerholm, ministre des affaires sociales; M. Kotilainen, ministre du commerce et de l'industrie; M. Tanner, ministre de l'assistance.

La livre sterling descend toujours

AMSTERDAM, 27. — La livre anglaise, qui, mardi, était tombée au cours officiel de 6.80, puis remontée plus tard à 6,86, a poursuivi sa chute mercredi et à l'ouverture, elle avait atteint le cours le plus bas de 6,70. A la fin de la matinée, elle était traitée à 6,67 ½. Le déport entre le cours officiel de la livre et celui du marché s'élève actuellement à 85 cents hollandais. Le 7 mars, la livre anglaise était encore cotée à Amsterdam à 7,38.

Le franc français a été traité officiellement, mardi, à 3,88, et à 3,78 mercredi, à l'ouverture.

Le franc suisse reste inchangé.

M. Teleki à Rome

Le sens de la rencontre italo-hongroise

ROME, 27. — En commentant le communiqué officiel italien sur les entretiens que le comte Teleki, chef du gouvernement hongrois, a eus avec le comte Ciano et avec M. Mussolini, l'«Osservatore Romano» écrit: « Après la rencontre du Brenner, la visite de M. Teleki à Rome a pris une signification spéciale. Si on considère les divergences hungaro-roumaines et les polémiques entre Bucarest et Budapest, le projet de coordonner à nouveau la politique italo-hongroise pour le maintien de la paix dans le secteur danubien et balkanique prend une signification particulière. »

Une grande réalisation helvétique

La « Gloire qui chante » va être représentée par les soins de l'armée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le colonel de brigade Claude DuPasquier tint d'ailleurs à dire au cours d'une brève allocution que cette préparation d'un spectacle est loin de nuire au travail militaire proprement dit et que c'est précisément pour rassembler les ressources artistiques du Jura éparses dans la troupe qu'il a ordonné la reprise de la « Gloire qui chante ».

Au cours d'un déjeuner sympathique qui réunissait militaires et journalistes, l'auteur lui-même, M. Gonzague de Reynold, expliqua avec ce sens poétique qui lui est propre, la façon dont il a « refondu » la fin de son épopée. Puis le major de Vallières, qui s'est occupé de la documentation et des costumes de la pièce, exposa la signification dans notre histoire nationale du service étranger et son influence sur la chanson militaire suisse.

Enfin, une visite eut lieu dans les différents centres de répétition et de travail : dans l'atelier de décors du peintre Alexandre Cingria ; dans une halle de gymnastique où le sergent-major Béranger dirigeait un important « moment » de l'œuvre ; dans une grange, où les chœurs s'exerçaient ; dans une salle d'école, où le cap. Schluepp, professeur de musique à Bienne, faisait répéter la fanfare, — partout enfin où l'on s'activait.

Visite émouvante à plus d'un titre, et qui ne nous a fait regretter qu'une chose : c'est que Neuchâtel ne soit pas sûre d'avoir, elle aussi, sa représentation de la « Gloire qui chante ». Cela ne semble guère possible, en effet, notre cité ne pouvant offrir de salle aux dimensions suffisantes pour les quelque cent hommes qui jouent et chantent — plus un groupe de tambours et fifres bâlois — et aucune scène ne se prêtant aux 1000 mètres carrés de décors que nécessite l'œuvre.

Dommage !

Tout au plus, aurons-nous l'occasion d'entendre, ce soir, la radio Suisse romande donner quelques extraits de cette épopée.

Contentons-nous, aujourd'hui, de souhaiter la meilleure chance aux organisateurs pour cette grande réalisation. Et remercions le cap. Nusslé qui s'est montré, tout au long de la journée, un guide infiniment compréhensif et bienveillant. (g)

Carnet du jour

CINÉMAS

Rex : J'étais une aventurière.
Studio : Petite Princesse.
Apollo : Le procès de Mary Dugan.
Palace : Face au destin.
Théâtre : Les trois louf... quetaires.

DERNIER JOUR
JOSSELINE GAEL
dans GEORGES RIGAUD
FACE AU DESTIN
aujourd'hui 3 heures matinée
PRIX RÉDUITS
PALACE

AU CONSEIL NATIONAL

Le projet financier fédéral sous le feu d'une double opposition

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Quant aux indépendants, ils en restent à la grande idée de M. Duttweiler: entourer la Suisse d'une ceinture de fortifications aussi solides que la ligne Maginot et la ligne Siegfried conjuguées. Se sentant ainsi à l'abri, le peuple suisse reprendra confiance, les capitalistes apporteront joyeusement leur argent au Conseil fédéral et tout ira beaucoup mieux. Voilà pourquoi M. Duttweiler propose que le produit du prélèvement sur la fortune soit affecté à la construction de cette muraille helvétique qui défierait n'importe quel envahisseur.

UNE THÉORIE « ORIGINALE »

M. Wetter, assis philosophiquement dans un fauteuil ministériel, devait subir d'autres critiques encore, celles de M. Sonderegger, un Appenzellois élu par les franchistes de Bâle-Campagne. L'apôtre de l'économie franche et de la monnaie fondante défendit une thèse pour le moins « originale ». Il posa, en principe, que si l'Etat peut décréter la mobilisation des hommes sans qu'aucun citoyen ne soit autorisé à discuter cette mesure ou à s'y soustraire, il doit aussi pouvoir décréter la mobilisation des capitaux. C'est un triste spectacle aux yeux de M. Sonderegger que le chef du département des finances débattant avec les banquiers les conditions d'un emprunt. Les « possédants » n'ont, pas plus que les soldats, à poser leurs conditions. Dans un Etat bien organisé, il suffirait que le gouvernement ordonnât et les riches lâcheraient leur argent sans « rouspéter ».

M. Sonderegger regrette que la Suisse n'en soit pas encore là. En attendant, il demande que le gouvernement lutte par tous les moyens contre la fuite des capitaux, contre la thésaurisation des billets de banque et qu'il réclame, pour ses propres besoins, tous les dividendes versés par les sociétés anonymes.

EN FAVEUR DU PROJET

Vous vous demanderez peut-être si les partisans du projet s'étaient volatilisés ou si les arguments des adversaires les avaient convaincus. Rassurez-vous, ils firent aussi entendre leur voix. Ce furent deux députés agrariens, MM. Gafner et Gysler, qui firent valoir surtout la dure nécessité où la Confédération se trouve de prendre l'argent où il y en a et d'agir rapidement pour prévenir ce grand malheur qui a nom « inflation »; ce fut aussi un député catholique, M. Niederhauser, qui apporta à M. Wetter l'appui de son groupe, à la condition toutefois que la discussion des articles n'imprime pas au nouveau programme financier un caractère « marxiste » trop marqué.

La séance de relevée

LES RECETTES DE M. NICOLE

Le débat de l'après-midi est ouvert par un discours de M. Müller (Bienne), qui réclame un prélèvement plus important sur la fortune et combat l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Il faut attendre M. Nicole pour arriver à une proposition précise, celle de renvoyer le projet au Conseil fédéral.

Le porte-parole de la Fédération socialiste suisse (!) demande au gouvernement de quitter les chemins battus et de s'engager dans des voies nouvelles qui sont la nationalisation des banques et des compagnies d'assurances et la conversion forcée des emprunts fédéraux à un taux d'intérêt qui permette d'alléger sensiblement le service de la dette. (Il s'agit en réalité d'une faillite partielle de l'Etat !)

Les ressources ainsi obtenues remplaceront le produit des impôts indirects qui chargent lourdement la classe ouvrière. Il sera possible aussi de mettre enfin en vigueur la loi d'assurance-vieillesse.

Bref, si le projet n'est pas expurgé de l'impôt sur le chiffre d'affaires, s'il ne contient pas les dispositions qui garantissent l'application prochaine du principe des assurances sociales, M. Nicole et ses amis le combattront.

ENCORE L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

A son tour, M. Perret, socialiste neuchâtelois, s'élève contre l'impôt sur le chiffre d'affaires, dont les répercussions, sur le prix de la vie, imposeront aux gagne-petit des sacrifices proportionnellement beaucoup plus lourds que les mesures fiscales frappant la fortune ou les gros revenus. Un impôt fédéral sur les successions serait beaucoup plus équitable.

M. Perret s'oppose également à la disposition du projet limitant les attributions financières du parlement. Les députés ont besoin, dans les circonstances actuelles plus que jamais, de leur entière liberté d'action et d'appréciation.

Quant aux économies, il ne faut pas se borner à les réclamer d'une façon toute génrale, mais dire exactement ce qu'on veut, donner des précisions. On constatera alors qu'il est plus facile de parler que d'agir.

Et M. Perret résume et conclut son intervention par ces mots : La justice exige qu'on touche au superflu des uns plutôt qu'au nécessaire des autres.

LA RÉPONSE DE M. WETTER

Le chef du département des finances, qui a déjà déposé sa pensée dans un message d'une cinquantaine de pages, qui s'est expliqué devant les commissions et le Conseil des Etats, se remet à la tâche, non sans avoir relevé de nombreuses contradictions dans les critiques présentées au cours de la discussion générale.

M. Wetter montre tout d'abord le sérieux de la situation. A côté de la dette extraordinaire de 2 milliards et demi qui a pour cause les dépenses militaires de toute sorte, existe une dette ordinaire tout aussi élevée. Le Conseil fédéral doit donc considérer le problème financier de ce double point de vue. Il ne peut se désintéresser des déficits du budget qui, année après année, augmentent le passif du bilan. Mais, il faut agir rapidement. C'est pourquoi, le Conseil fédéral propose au peuple un article constitutionnel fixant les principes du régime provisoire des finances, tandis que les détails d'application seront l'affaire de l'Assemblée fédérale.

Le chef du département défend ensuite les diverses dispositions du projet et s'efforce de réfuter le reproche adressé si souvent au Conseil fédéral d'avoir ignoré les préceptes les plus élémentaires de la justice fiscale et de l'équité sociale.

Aujourd'hui, la Confédération doit remplir le devoir essentiel, le devoir primordial qui incombe à tout Etat: défendre son indépendance. On ne peut donc lui refuser les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette tâche. La constitution prévoit bien le système des contingents cantonaux. Le Conseil fédéral a étudié la question, mais les difficultés d'application sont trop grandes. La dette fédérale est si élevée aujourd'hui que pour l'amortir en 25 ans, certains cantons devraient fournir, au titre de contingent, une somme égale au produit de leurs propres impôts.

Quant à l'impôt sur le chiffre d'affaires, il est perçu dans un grand nombre de pays, en particulier en Suède et en Norvège, où les socialistes sont au pouvoir. Cette mesure fiscale n'est donc pas aussi « antisociale » qu'on le prétend.

M. Wetter s'oppose à la proposition de réserver pour des temps plus difficiles encore le prélèvement sur la fortune, mais il refuse d'augmenter les taux dans la mesure proposée par les socialistes. L'Etat — la Confédération et les cantons — n'a aucun intérêt à la disparition progressive de la « substance fiscale ».

Et pour terminer, M. Wetter admet pleinement la nécessité de faire des économies dans le ménage fédéral. Mais il ne faut pas oublier qu'il est impossible de réduire certaines dépenses les plus importantes : le service de la dette publique, par exemple ; les dépenses ordinaires du département militaire. Quand M. Nicole propose de réduire la dette publique, il ne demande rien d'autre que la banqueroute de l'Etat.

Le projet présenté est une partie intégrante de la défense nationale. L'armée est aux frontières, l'économie lutte dans des conditions difficiles. Le peuple doit être prêt aux sacrifices financiers et personne n'a le droit de se soustraire aujourd'hui à ses responsabilités. (Applaudissements.)

LE VOTE

La proposition Nicole de renvoyer le projet au Conseil fédéral est repoussée par toutes les voix contre deux. Puis, par 98 voix contre 2 également, le Conseil national décide de passer à la discussion des articles.

G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE, 27. — Hier le Conseil des Etats a discuté le rapport du Conseil fédéral sur la 20me assemblée de la S.d.N. M. Pilet-Golaz a prononcé à ce propos un discours où il a magnifié l'œuvre héroïque de la Finlande. Le conseil a repris ensuite l'examen du projet concernant la protection du travail à domicile qu'il a accepté par 24 voix.

En pays fribourgeois

Après l'accident de la Dent de Lys

(c) Le tragique accident qui a coûté la vie à trois personnes, à la Dent de Lys, mérite qu'on en tire quelques conclusions pratiques. Cette ascension ne présente en temps ordinaire aucune difficulté. Elle était cependant dangereuse ces jours derniers, comme en hiver d'une façon générale, car les gazons raides sont peut-être le terrain le plus traître qui soit en hiver. Sans piolet, le touriste ne peut s'assurer aucun point d'appui. M. Davet possédait un piolet, mais on croit qu'il aura commis la faute de marcher simultanément avec le reste de la caravane, se mettant ainsi dans l'impossibilité d'« assurer » ses compagnons. L'inexpérience des deux victimes était également un danger très grand. Sur un terrain pareil, des crampons seuls, ou une ferrure très forte, auraient permis d'adhérer suffisamment au sol.

AVIS TARDIFS

Union chrétienne de jeunes filles
en collaboration avec
l'Union chrétienne de jeunes gens
PROMENADE NOIRE 10
Ce soir, à 20 h. Conférence publique et gratuite par M. W. CHATELAIN, psychologue-graphologue-conseil. Le mariage et l'écriture (projections).

Nouvelles économiques et financières

BOURSE
(COURS DE CLÔTURE)

BOURSE DE GENÈVE

OBLIGATIONS	26 mars	27 mars
3 ¾ % Ch. Frco.-Suisse	473.—	475.—
3 % Ch. Jougne-Eclép.	400.— d	400.—
3 % Genevois à lots	114.—	114.—
5 % Ville de Rio	100.— d	99.— d
5 % Argentines céd...	49 ½ %	48.90 %
6 % Hispano bons ..	254.— d	259.—
ACTIONS		
Sté fin. italo-suisse .	96.—	94.—
Sté gén. p. l'Ind. élec.	156.— d	152.—
Sté fin. franco-suisse	91.— d	91.— d
Am. europ secur ord.	25 ½	25 ¼ d
Am. europ. secur. priv.	467.— d	465.—
Cie genev. ind. d. gaz	245.— d	240.—
Sté lyonn. eaux-éclair.	97.— d	95.—
Aramayo	24 ½ d	24 ¾
Mines de Bor	121.—	122.—
Chartered	17 ½	17.—
Totis non estamp. ..	45.—	46.—
Parts Setif	240.— d	240.— d
Financ. des caoutch.	19½ d	20 ¼
Electrolux B.	57.—	56.—
Roul. billes B. (SKF)	170.—	157.—
Separator B.	56.—	58.—

BOURSE DE ZURICH

OBLIGATIONS	26 mars	27 mars
3 % C.F.F. diff. 1903	87.55 %	—.—
3 % C.F.F. 1938	77.10 %	77.10 %
4 ½ Empr fréd. 1930	100.80 %	100.80 %
3 % Défense nat. 1996	95.15 %	95.25 %
3½-4% Déf. nat. 1940	98.75 %	98.60 %
3 ½ Jura-Simpl 1894	87.— %	87.— %
3 ½ Goth 1895 Ire h	87.— %	87.25 %
ACTIONS		
Banque fédérale S.A	270.—	268.— d
Union de banq. suiss.	405.— d	406.—
Crédit suisse	392.—	393.—
Crédit foncier suisse	198.—	195.— d
Bque p. entrepr. électr	216.—	214.—
Motor Colombus ..	171.—	169.—
Sté suis.-am. d'él. A	64.— o	62.—
Alumin. Neuhausen .	2480.—	2470.— d
C.-F. Bally S. A.	980.— d	980.— d
Brown, Boveri et Co	165.— d	166.—
Conserves Lenzbourg	1600.— d	1600.— d
Aciéries Fischer	600.— d	600.— d
Lonza	500.—	498.—
Nestlé	1133.—	1135.—
Sulzer	685.— d	685.—
Baltimore et Ohio ..	22 ½	22.—
Pennsylvania	98.—	97 ¼
General electric	171.— d	170 ½ d
Stand. Oil Cy of N.J.	195.— d	194 ½
Int. nick. Co of Can.	157.—	151 ½
Kennec. Copper corp.	159.—	158 ½
Montgom. Ward et Co	240.— d	240.—
Hisp. am. de electric.	1280.—	1270.—
Italo argent. de elect.	163 ½	163 ½
Royal Dutch	548.—	533.—
Allumettes suéd. B.	12.—	11 ¼

BOURSE DE BALE

ACTIONS	26 mars	27 mars
Banq. commerc. Bâle	183.— d	180.— d
Sté de banq. suisse	390.—	391.—
Sté suis. p. l'ind. élec	235.—	228.—
Sté p. l'indus. chim	5200.—	5175.— d
Chimiques Sandoz ..	7450.— d	7450.— d
Schappe de Bâle	430.— d	430.—
Parts « Canasip » doll.	18 7/8 d	18 7/8 d

BOURSE DE LAUSANNE

ACTIONS	26 mars	27 mars
Bque cant. vaudoise	555.—	555.—
Crédit foncier vaudois	565.—	562.50
Câbles de Cossonay	1940.— o	1930.— o
Chaux et cim S. r	400.— o	390.— o
La Suisse, sté d'assur	2500.— o	2500.— o
Canton Fribourg 1902	11.25	11.20
Comm Fribourg 1887	79.— d	78.— d
Sté Romande d'Elect.	160.— d	160.— d

(Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise.)

BOURSE DE PARIS

	26 mars	27 mars
4 ½ % Rente 1932 A	84.50%	84.30
Crédit Lyonnais	1698.— e	1712.—
Suez cap	16450.—	16710.—
Cie Générale Elect. ..	2185.—	2260.—
Péchiney	2000.—	2125.—
Rhône Poulenc	1240.—	1306.—
Ugine	2200.—	2220.—
Air Liquide	1705.—	1760.—

BOURSE DE LONDRES

	26 mars	27 mars
3 ½ % War Loan	98.62%	98.43
Rio Tinto	14. 5.—	14. 5.—
Rhokana	10.—.—	10. 2. 6
Rand Mines	7. 5.—	7. 5.—
Shell Transport	3.18. 9	3.18. 9
Courtaulds	1.16. 3	1.16.—
Br. Am. Tobacco ord.	5. 3. 9	5. 1.10
Imp. Chem. Ind. ord.	1.11. 9	1.11. 7
Imp. Tobacco Co ord	5.19. 4	5.17. 6

BOURSE DE NEW-YORK

	Clôt. du 26 mars	Ouv. du 27 mars
Allied Chemical et Dye	177.—	178.—
American Can	114.75	—.—
American Smelting ..	49.50	49.62
American Tel. et Teleg.	172.—	172.—
American Tobacco «B»	88.50	89.—
Bethlehem Steel	74.—	75.75
Chrysler Corporation	84.75	85.—
Consolidaded Edison	30.75	30.87
Du Pont de Nemours	186.—	186.—
Electric Bond et Share	5.87	5.87
General Motors	53.62	53.87
International Nickel	32.87	32.62
New York Central ..	15.12	15.37
United Aircraft	47.—	47.—
United States Steel	54.37	56.—

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
25 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps
École LÉMANIA
LAUSANNE
EXAMENS ANGLAIS
BACCALAURÉATS FRANÇAIS

BOURSE DE NEUCHATEL

ACTIONS	26 mars	27 mars
Banque nationale	—.—	—.—
Crédit suisse	393.— d	390.— d
Crédit foncier neuchât.	450.— d	460.—
Sté de banque suisse	390.— d	388.— d
La Neuchâteloise	410.— o	405.— o
Câble élect. Cortaillod	2900.— d	2900.— d
Ed. Dubied et Cie	450.—	435.— d
Ciment Portland	850.— d	850.— d
Tramways Neuch. ord	100.— o	100.— o
» » priv.	—.—	—.—
Imm. Sandoz-Travers	—.—	—.—
Salle des concerts	300.— d	300.— d
Klaus	—.—	—.—
Etablissem. Perrenoud	330.— o	330.— o
Zénith S. A. ordin. ..	—.—	—.—
» » privil.	95.— d	95.—
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât 3½ 1902	98.— d	98.— d
Etat Neuchât 4½ 1930	96.50 d	—.—
Etat Neuchât 4% 1931	90.— o	—.—
Etat Neuchât 4% 1932	90.— d	90.— d
Etat Neuchât 2½ 1932	78.25 d	78.25 d
Etat Neuchât 4% 1934	90.— d	90.— d
Etat Neuchât 3¼ 1938	78.— o	—.—
Ville Neuchât 3½ 1888	96.— d	96.— d
Ville Neuchât 4½ 1931	95.— d	95.— d
Ville Neuchât 4% 1931	95.— o	95.— o
Ville Neuchât 3¾ 1932	—.—	—.—
Ville Neuchât 3½ 1937	—.—	—.—
Ch.-de-Fonds 4% 1931	57.— o	55.50
Locle 3¾% 1903	—.—	60.—
Locle 4% 1899	—.—	—.—
Locle 4¼ 1930	—.—	65.— o
Saint-Blaise 4¼% 1930	—.—	—.—
Crédit fonc. N. 5% 1930	100.— d	100.— d
Crédit F N 3½% 1938	85.— d	85.— d
Tram de N. 4½% 1936	—.—	—.—
J. Klaus 4½ 1931	95.— d	95.— d
E. Perrenoud 4% 1937	90.— o	90.— o
Suchard 4½ 1930	97.— d	97.50
Zénith 5% 1930	—.—	—.—

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Cours des métaux à Londres

(Clôture)		23	26
Londres :	Etain ..	250.38	247.38
»	Or.....	168.—	168.—
»	Argent..	20.69	20.06
New-York :	Cuivre ..	11.—	—.—
»	Plomb ..	5.15	—.—
»	Zinc	5.75	—.—

COURS DES CHANGES

du 27 mars 1940, à 17 h. 30.

	Demande	Offre
Paris	8.90	9.10
Londres	15.80	15.95
New-York	4.45	4.47
Bruxelles	75.80	76.20
Milan	—.—	22.65
» lires tour.	—.—	18.80
Berlin	—.—	—.—
» Registermk	—.—	95.—
Amsterdam ...	236.60	237.—
Stockholm ...	106.—	106.50
Buenos-Ayres p.	103.—	107.—
Montréal	3.50	3.75

Communiqué à titre indicatif par la Banque cantonale neuchâteloise.

En congé

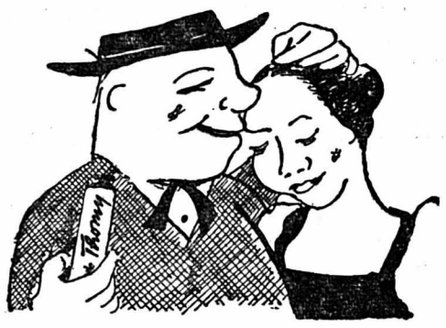

Mon chou! Quel plaisir tu m'as fait
En joignant Thomy au paquet!

MOUTARDE Thomy

SA 3077 X

Une belle chemise
toujours chez
Bernard & Cie
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL

SÉCHAUD FILS
Ses CHOCOLATS sont toujours excellents
Demandez le „Cremor", la grande spécialité de SÉCHAUD FILS

SA 4095 Z

Madame E. Neuhaus
expose ses nouvelles porcelaines
chez Mme KUDERLI, comptoir de soieries
rue du Seyon
Jusqu'à nouvel avis, l'atelier sera fermé le samedi après-midi et le lundi toute la journée.

Constipation

Grâce au bon chocolat laxatif Darmol, vous combattez la constipation et les malaises qu'elle entraîne.
Les tablettes Darmol peuvent être dosées facilement selon les besoins de chacun.
32 tablettes Fr. 1.20
Toutes pharmacies
DARMOL

AS 6603 G

NOS ANCIENS STOCKS DE
TAPIS D'ORIENT
NOUS PERMETTENT ENCORE DE VENDRE A DES PRIX AVANTAGEUX. DEMANDEZ UN ENVOI A CHOIX SANS ENGAGEMENT AU SPÉCIALISTE
F. LOUBET, 1, rue Enning, LAUSANNE

Entrepreneur-maçon
se recommande pour tous travaux
B. LODA, Corcelles (N.) Tél. 61515

ABONNEMENTS
pour le 2me trimestre

Paiement sans frais, par chèques postaux,

jusqu'au 6 avril

En vue d'éviter des frais de remboursement, MM. les abonnés peuvent renouveler dès maintenant à notre bureau leur abonnement pour le *2me trimestre*, ou verser le montant à notre

compte de chèques postaux IV. 178

A cet effet, tous les bureaux de poste délivrent gratuitement des bulletins de versements, qu'il suffit de remplir à l'adresse de la *Feuille d'avis de Neuchâtel, sous chiffre IV. 178.*

Le paiement du prix de l'abonnement est ainsi effectué *sans frais* de transmission, ceux-ci étant supportés par l'administration du journal.

Prix de l'abonnement: Fr. **5.—**

Prière d'indiquer lisiblement, au dos du coupon, les **nom, prénom et adresse exacte** *de l'abonné.*

Les abonnements qui ne seront pas payés le 11 avril feront l'objet d'un prélèvement par *remboursement postal*, dont les frais incomberont à l'abonné.

ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Manteaux de Pluie

MANTEAUX DE PLUIE
pour dames, satin caoutchouté, toutes teintes mode
13.50 et 12.50

MANTEAUX DE PLUIE
caoutchoutés, carreaux fantaisie, diverses couleurs, avec capuchon
27.80 et 23.-

MANTEAUX «SPORTIF»
popeline double, imperméable, teintes mode
32.-

MANTEAUX
pour jeunes filles, damier noir et blanc caoutchouté, avec capuchon
16.50

MANTEAUX SPORT
dames, popeline imperméable, avec ou sans ceinture, tous coloris mode
28.- et 21.-

MANTEAUX GABARDINE
pour dames, pure laine, façon slipon, toutes teintes mode
65.- à 29.50

PARAPLUIES soie art., fantaisie . . . . . de 14.50 à 5.90
PARAPLUIES soie huilée, uni ou fantaisie . . de 9.50 à 7.50

Jules BLOCH Neuchâtel
Angle rue du Temple Neuf et rue des Poteaux

Grands nettoyages

PERSIL pour la grande et la petite lessive.
PER pour tous les nettoyages: contre la graisse et la saleté.
KRISIT pour polir, récurer et se laver les mains.
Le trio qui facilitera vos nettoyages.
LA MAISON SUISSE
HENKEL & CIE S.A., BALE PF 164

P 164

Raisinets
fortes touffes, 1 fr. pièce. — Gaffner, horticulteur, Borcarderie-Valangin. Tél. 6 91 18.

Renseignement...
acheteurs... visiteurs... ou simples curieux... peu importe... l'accueil sera le même chez
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

CHEZ LOUP
Pantalons de travail 4.45
Grand'Rue 7

Mais lisez donc...
Fiancés, amateurs de beaux et bons meubles garantis cinq ans, avant de faire votre choix... cherchez à réaliser une économie, achetez votre mobilier chez
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Vous y trouverez un choix considérable et à des prix encore très bas.

Gilovers
courtes et longues manches
Nouveaux modèles
PULLOVERS
courtes manches
depuis Fr. 3.90 net
chez
GUYE-PRÊTRE
Saint-Honoré - Numa-Droz
Maison neuchâteloise

En vous promenant
visitez mes deux vitrines d'exposition... toujours des nouveautés qui vous plairont.
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

A VENDRE
blé du printemps Huron, 40 fr. les 100 kg.;
pommes de terre pour semens, «Ergold» et «Up to date», 22 fr. les 100 kg.
S'adresser à Charles Jeanneret, père, Montmollin (Val-de-Ruz).

LE VIN du Dr Laurent
à base de fer, phosphates, quinquina, extrait de viande et vin de Malaga est le
fortifiant qu'il vous faut
Pharmacie
F. Tripet
Seyon 4 Neuchâtel
Téléphone 5 11 44
Timbres S.E.N. et J. 5%

Pas besoin d'avoir 2000 fr. pour se mettre en ménage...
Pour Fr. 1465.— déjà
Meubles G. MEYER
vous livrent une superbe chambre à coucher bouleau et hêtre, deux lits avec intérieur crin blond pur, duvets édredon... soit vingt pièces... ainsi qu'une splendide salle à manger bois poli, soit buffet cinq portes, dont une galbée, une table à rallonges, six chaises. Fiancés... venez voir sans engagement ce superbe mobilier de vingt-huit pièces au faubourg de l'Hôpital 11, Neuchâtel, rayon des meubles neufs. Garantie cinq ans et réservé sans frais.

FIANCÉS!
POUR VOTRE MOBILIER!!!
DANS VOTRE INTÉRÊT!!!
UNE VISITE
dans mes vastes magasins ne vous engage à rien; choix énorme du plus simple au plus luxueux
Meubles G. Meyer
Neuchâtel
Fbg Hôpital 11

Société coopérative de Consommation
Haricots beurre verts
garantis sans fils
85 c. la boîte de 1 litre
RISTOURNE

Demandez mon divan turc à tête élevée, coutil damassé à Fr. 55.—
Mon matelas laine frisée Fr. 35.—
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Rayon du neuf

Vous trouverez du repos et des forces nouvelles en employant le FAMEUX MATELAS «ROBUSTAS».
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel - Téléphone 5 23 75

Miel
— du Jura français
gobelets de ¼ ½ 1 kg.
à Fr. 1.— 2.— 4.—
ZIMMERMANN S. A.

PAPIERS PEINTS
GROS - DÉTAIL
chez les spécialistes
PEINTURE F. Thomet & fils
NEUCHATEL
MAGASIN-ECLUSE 15

Les fameux matelas «Robustas» se confectionnent dans les ateliers de
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel

La joie de vivre...
Voici pour tous la possibilité de vivre confortablement installé sur les divans moelleux et dans les fauteuils reposants de
Meubles G. MEYER
Faubourg de l'Hôpital 11
Neuchâtel
Choix énorme et bas prix connus

MOTS CROISÉS

Problème No 25

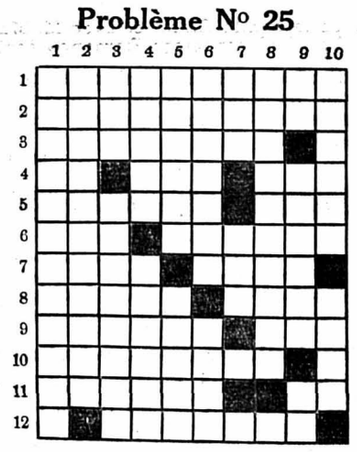

HORIZONTALEMENT
1. Homme grossier, brutal.
2. Doctrine des frères moraves.
3. Qui existent en vertu de l'habitude.
4. Ile française. — Sur la Drôme. — Troublé.
5. Se moquèrent. — N'admet pas un fait.
6. Fin d'éloge. — Etats physiques des hommes.
7. Directions. — Il est généralement au-dessus de notre tête.
8. Sot et naïf. — Roi égyptien.
9. Mises en circulation. — Article.
10. Gardons en notre mémoire.
11. Ancien royaume de Palestine. — Contracté.
12. Obtenir (subjonctif).

VERTICALEMENT
1. Industrie d'un artisan sur bois.
2. Imprégner une seconde fois d'une couleur (passé).
3. Se dit du poids d'une marchandise, emballage compris. — Ressusciter.
4. Colonie lacédémonienne consacrée à Vénus. — Habitant des airs.
5. Entêtés, querelleurs. — Plantes purgatives.
6. Ville de la Seine-Inférieure, célèbre par ses falaises. — Terrains.
7. A toi, sans fin. — A nous.
8. Nécessaires.
9. En humant. — Débris de pain, petite partie. — Il ne croit pas en Dieu (phon.).
10. Changes de place. — Sorti.

Solution du problème No 24

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	E	T	E	R	O	M	E	R	E
2	E	T	A	L	A	G	E	R	A	S
3	T	O	I	L	I	F	R	E	S	■
4	E	L	E	E	N	■	I	S	E	O
5	R	E	■	V	E	N	T	I	S	■
6	O	S	A	I	T	■	E	P	■	E
7	C	■	N	O	T	E	R	E	N	T
8	L	E	G	U	F	R	■	L	E	A
9	I	R	E	■	■	I	■	E	R	G
10	T	I	L	L	A	N	D	S	I	E
11	E	N	O	U	F	E	S	■	T	R
12	S	E	T	I	■	S	■	F	E	E

Emissions radiophoniques
de jeudi
(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS: 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, musique viennoise. 13.15, musique française. 16.59, l'heure. 17 h., thé dansant. 18 h., pour les malades. 18.10, premier sourire du printemps. 18.25, la situation par M. R. Braichet. 18.35, danse et chansons. 18.50, communiqués. 18.55, chansons. 19 h., chez nos soldats. 19.50, inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, chant par Mme Regelly. 21 h., causerie sur les Indes par le Dr Blanchod. 21.30, causerie-audition sur la musique italienne contemporaine. 22.20, inform.

Télédiffusion: 11 h. (Bâle), émission matinale. 12.40 (Lausanne), disques. 17 h., thé dansant. 18 h., pour les malades. 18.10, musique de printemps. 18.25, la situation par M. Braichet. 18.35, danses et chansons. 18.55, chansons. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, chant par Mme Regelly. 21.30, causerie sur la musique contemporaine italienne.

BEROMUNSTER: 11 h., émission matinale. 12.40, le printemps dans le monde. 13 h., opérettes. 17 h., concert. 18.10, chœurs suisses. 19 h., ballets et valses. 19.40, pour nos soldats. 20.43, le kaleidoscope du mois.

Télédiffusion: 11 h. (Bâle), émission matinale. 12.40, disques. 13 h., opérettes classiques. 17 h. (Lausanne), danse. 18.10 (Zurich), chœurs suisses. 19 h., ballets et valses. 19.40, pour nos soldats. 20.43 (Zurich), le kaleidoscope du mois.

MONTE CENERI: 11 h., émission matinale. 12.40, trio. 13.30, musique classique. 17 h., concert. 18.45, musique légère. 19.30, disques. 19.45, émission musico-littéraire. 20.15, conc. par le R. O. 21.30, danse.

Télédiffusion: 11.30 (Rome), trio. 12 h. (Milan), disques. 12.40 (Lugano), trio. 13.30, musique classique. 13.45 (Milan II), musique légère. 14 h. (Rome III), petit orchestre. 14.35, mélodies et romances. 17.15 (Milan I), conc. vocal. 18.45 (Lugano), musique variée. 20.15, musique viennoise. 21 h., conc. orchestral. 21.30, danse. 22 h. (Gênes), «Siegfried» de Wagner.

Télédiffusion (Programme européen pour Neuchâtel):

Europe I: 12 h. et 13.45 (Stuttgart), concert. 12.25 (Berlin), musique variée. 16 h. (Francfort), musique de chambre. 17.25 (Stuttgart), variétés. 18.45, petit orchestre. 20.30 (Gênes), «Siegfried» opéra de Wagner. 22.45 (Berlin), concert.

Europe II: 12.15 (Paris), musique variée. 12.45, conc. par la Musique de la Garde républicaine. 15 h. (Radio-Paris), concert. 16 h., pour les enfants. 17.30 (Paris), musique légère. 18.15, chansons par L. Boyer. 18.30, pour le soldat. 18.45, concert. 20.30 (Paris), gavroches d'hier et d'aujourd'hui. 22 h., musique de chambre.

RADIO-PARIS: 12.15, sonate de Tartini. 12.45, mélodies. 13.15, sonates de Samartini. 13.45, pièces pour deux pianos. 14.10, caprice arabe de Saint-Saëns. 15 h., concert. 16 h., pour les enfants. 17 h., émission classique. 18 h., relai de l'Opéra comique. 21.45, chants populaires.

PARIS P. T. T.: 12 h., musique variée. 12.45, musique de la Garde républicaine. 17.30, sélection d'opérettes. 20 h., musique de chambre.

BRUXELLES FL.: 17 h., chant. 18 h., piano.

BRUXELLES: 20.30, conc. symphonique.

DROITWICH: 16.20, orchestre de la B. B. C.

MILAN: 20.30, «Siegfried» opéra de Wagner.

FLORENCE: 20.30, musique variée. 22 h., danse.

Demain vendredi

SOTTENS: 7 h., inform. 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, inform. 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., musique légère. 18.20, les sports. 18.25, bulletin de l'O. N. S. T. 18.35, causerie sur le costume féminin à travers les âges, par Mme Florentin. 18.50, communiqués. 19 h., musique gaie. 19.15, micro-magazine. 19.50, inform. 20 h., marion-les... 20.15, «Le bonhomme Jadis» de Dalcroze. 21.15, les sujets éternels: la maladie. 21.45, jazz. 22.20, informations.

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

Deux œuvres de Benvenuto Cellini auraient été découvertes à Florence

A l'exposition d'art du XVIme siècle, qui sera inaugurée fin avril au Palais Strozzi, figureront deux œuvres de Cellini que le professeur Friedrich Kriegbaum, directeur de l'Institut germanique d'histoire de l'art, de Florence, a pu, à la suite de longues recherches, identifier dans deux statues du jardin de Boboli: l'une représentant Apollon et l'autre Narcisse.

Il est question de ces deux œuvres dans la «Vie de Benvenuto Cellini», par lui-même; la première aurait été exécutée en 1545, l'autre deux années plus tard. On les croyait perdues, mais l'archéologue allemand croit les avoir identifiées de façon certaine dans les deux statues du jardin Boboli.

Un livre par jour

Alerte au cafard!
(Permission de re-rigoler...)

Un nouveau livre gai. Sous son allure toute militaire, son titre est un cri de guerre qui appelle la défense, une invitation à la bataille contre un insidieux ennemi: le cafard. Le livre tout entier marche contre lui et remporte la victoire finale, si bien qu'on peut enterrer le monstre à la dernière page. «J'l'ai vu porter en terre... par quatr' sous-officiers...», et l'image en est fort savoureuse. Ce joyeux recueil n'est donc qu'un grand éclat de rire: les histoires nouvelles abondent, témoignant du talent de nos humoristes inspirés par la vie militaire. De bonnes blagues et bons mots anciens sont habillés de neuf; rajeunis et repeints, ils font plaisir comme du nouveau. De petits vers réalistes truffent parfois les proses ou servent de légende à certains dessins excellents. Menu réellement riche «pour deux francs cinquante», il est composé pour satisfaire tous les goûts et chaque convive en aura pour son argent. On peut prédire à ce bouquin pittoresque le succès du précédent rappelé opportunément par le sous-titre «Permission de re-rigoler».

Edit. Spes, Lausanne.

Pour rire un peu

La corpulente Mme B. rentre de la ville, où elle a été faire des emplettes, de très mauvaise humeur et commence à se plaindre amèrement de la grossièreté des gens. Son mari, qui essaye en vain de lire son journal, la laisse dire pendant cinq minutes, puis, à bout de patience, l'interrompt:

— Mais enfin, vas-tu me dire, oui ou non, qui a été grossier envers toi?

— La vendeuse au rayon de confection.

— Qu'a-t-elle fait?

— Quand je lui ai demandé un manteau qui m'amincirait, elle m'a dit qu'elle avait fait son apprentissage de vendeuse, mais pas celui d'illusionniste!

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Petits faits en marge des grands

Maintenant que la semaine sainte est passée, il ne faut pas laisser tomber dans l'oubli cette réponse d'un enfant auquel le pasteur et les Anciens demandaient, il y a quelques jours, à un examen de religion : « Qu'est-ce que les Rameaux ? » — « C'est l'anniversaire de l'entrée de Jésus dans la Confédération ! »

Dans sa composition d'examen sur ce sujet: « Mettez-vous à la place d'un animal, celui que vous voudrez et racontez votre histoire », une fillette qui se mettait dans la peau d'un chat commençait ainsi : « Je suis né dans le fond de la grange pendant que ma mère était à la cuisine... ».

LA VILLE

LES CONFÉRENCES

Mlle S. de Mannerheim parle de la Finlande

Les choses vont vite en nos temps incertains.

Alors qu'on se fût écrasé à la conférence que Mlle de Mannerheim devait donner ici il y a un peu plus de cinq semaines, cette même conférence n'a réuni hier soir qu'un public assez peu nombreux.

D'où vient...? Ce n'est pourtant point que la Finlande nous intéresse moins. Mais le renvoi de cette causerie et les événements qui sont survenus par la suite ont porté nos préoccupations sur un plan différent...; le public est prompt à s'enflammer, mais il est peu constant.

Pourtant, de quelle manière fraternelle et anxieuse nous avons revécu, hier, certains épisodes de la honteuse agression soviétique. Et combien de cœurs se sont serrés en écoutant la fille du glorieux

soldat adresser un appel en faveur des villes meurtries, des campagnes consumées, des veuves et des orphelins de Finlande.

Une vérité s'est imposée après cette courte causerie: il faut secourir le malheureux pays martyre, lui envoyer de quoi panser ses blessures. Il faut le faire tout de suite et non plus à la façon avare et lente dont l'Europe l'a aidé quand il succombait sous le nombre de ses agresseurs.

La projection d'un film véritablement saisissant a mis le comble à l'émotion de certains spectateurs. C'est au cri de « Vive la Finlande! » que cette soirée s'est terminée.

* * *

Mlle Sophie de Mannerheim — qui parle d'une voix métallique et un peu rude — a été présentée hier au public neuchâtelois par M. Paul Richème, président d'honneur du club des étudiants étrangers. Parmi le public qui s'était donné rendez-vous au Palace, figuraient M. Antoine Borel, conseiller d'Etat, M. L. Billetter, conseiller communal, et M. G. Méautis, recteur de l'Université.

Une charmante réception suivit la conférence, à l'hôtel du Peyrou, au cours de laquelle la fille du héros finlandais fut très entourée. On y parla beaucoup de la situation...; et quelqu'un qui connaît bien la Finlande rappela cette anecdote dont l'histoire s'emparera sans doute: « Lors de la tension diplomatique russo-finlandaise, Staline dit à l'ambassadeur finnois: « Vous voulez résister. Mais réfléchissez! Vous avez 500,000 hommes mobilisables, la Russie en a 20 millions. » Et l'ambassadeur de répondre: « Evidemment, mon pays est bien petit pour les enterrer tous! » (g)

LES CONCERTS

Concert « Sine Nomine »

Le Centre d'éducation ouvrière mit un brillant point final à la série de ses bonnes soirées de l'hiver en demandant au chœur « Sine Nomine » de donner l'un de ces concerts dont il a seul le secret chez nous. Aussi cette annonce avait-elle fait venir un très nombreux public à la salle de la Paix; précédé d'une courte et charmante causerie explicative, dans laquelle M. W. Schmidt mit toute son érudition et tout son clair esprit, le concert déroula les différents numéros du programme et tout de suite s'imposèrent les qualités d'homogénéité, de timbre, qui, entre autres, font de cet ensemble choral, réduit en nombre et puissant en ses moyens, l'un des groupes les plus remarquables que l'on puisse ouïr loin à la ronde. Madrigaux et chansons déroulèrent les guirlandes harmonieuses, les refrains malicieux ou tendres; Mlles Lombard et Caselmann tinrent le public sous le charme de leurs voix claires et souples, dans les soli de Debussy et de Chabrier. Soulignons à propos de ce dernier musicien la perfection avec laquelle le chœur féminin détailla son hymne si émouvant à la musique. Disons encore l'élan, la verve et la couleur qui caractérisèrent le fameux chant descriptif de Janequin sur la bataille de Marignan: vingt-deux choristes suffirent en effet à donner à leurs auditeurs une impression de grandeur et d'enthousiasme dont ils garderont un souvenir profond. Merci donc au C.E.O. de l'aubaine offerte aux amateurs de beaux chants et à l'infatigable chef du chœur, animateur puissant et fécond, à qui nous devons tant de pures jouissances depuis des années! M. J.-C.

AVIS URGENTS

PAUVRE COMMISSIONNAIRE

PERDU entre Hauterive et port d'Hauterive sur la route de Beaumond portemonnaie contenant environ Fr. 130.—.

Prière de le rapporter contre forte récompense à BOUCHERIE J. HURNI, Monruz 64.

PAUL BOUVIER

Il faudra se résigner, non sans un intime regret, à ne plus rencontrer dans nos rues le vaillant octogénaire qui vient de succomber, M. Paul Bouvier, architecte et peintre aquarelliste. Mince, haut et droit, de mise originale et soignée, marchant toujours à petits pas pressés, il figurait bien, avec la barbe et la moustache qu'il portait entières, l'artiste resté fidèle au Paris de sa studieuse jeunesse. Et il était le plus ancien témoin de notre vie artistique, l'un des derniers représentants d'un temps, hélas! révolu, où l'on travaillait dans l'enthousiasme, la confiance et la paix.

Paul Bouvier est né à Neuchâtel, le 30 mai 1857. Elève du Collège latin à l'époque du Second Empire, il y remportait tous les prix de dessin; de plus, ses jeudis après-midi, déjà il les consacrait tous à l'art, sous la direction d'un jeune maître frais rentré de Genève et de Paris, Fritz Landry.

A seize ans, il a fait son choix: le voilà apprenti chez un jeune architecte de talent, Paul de Pury, mort malheureusement à la fleur de l'âge, puis chez William Mayor, qui rapportait d'Orient de somptueuses aquarelles.

Il part pour Paris à vingt ans, force par un travail opiniâtre les portes de l'Ecole des Beaux-Arts et, dans la saine émulation de camarades doués, consacre tous ses loisirs à l'étude de l'aquarelle. Dès ce temps il voue à Paris, et à la France, un amour fait de reconnaissance et d'admiration qu'il gardera jusqu'à son dernier jour.

C'est en 1882 qu'il expose pour la première fois à notre société des Amis des arts. Il rapportait, d'un inoubliable voyage à Rome et à Pompéi, des aquarelles d'une vivacité et d'une fraîcheur qui lui valurent le plus encourageant accueil. Puis, les études terminées et après un voyage en Tunisie, il s'établit dans sa chère ville qu'il ne quittera plus que pour quelques rares fugues dans les Alpes, dans le Midi ou au Léman.

Trente ans d'abord, il sera à la fois architecte et peintre, puis trente autres années uniquement peintre.

Comme architecte, il fut engagé par la force des choses dans une voie singulière. Chargé de construire, pour l'Exposition fédérale d'agriculture qui eut lieu à Neuchâtel en 1887, une laiterie modèle, il s'inspira du style proprement suisse du chalet alpestre; aussi, peu d'années après, fut-il choisi pour édifier à Genève, à la Nationale de 1896, les soixante constructions du « village suisse » qui eut tant de succès. Et, deux ans plus tard, c'est lui qui construisit, dans le même style à vaste toit et clochetons, la cantine du Tir fédéral de 1898 à Neuchâtel. Mais ce n'étaient malheureusement que décors de fêtes qui devaient tomber. Il eut pourtant la joie de créer une construction plus durable: le Casino d'Interlaken. On lui doit enfin, outre diverses villas, le pont de la Coulouvrenière, à Genève.

Mais l'art pur ne cessait de le tourmenter. Pendant des années, professeur et animateur bénévole, il ouvrit à de jeunes apprentis ou à

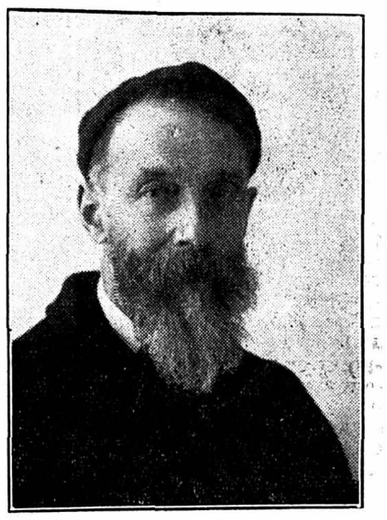

des étudiants, le dimanche matin, son atelier du Jardin du Prince. Que de vocations il a ainsi suscitées! En outre, il présida avec un grand dévouement l'ancienne école, privée, de dessin professionnel.

Lui-même n'eut de cesse qu'il ne perfectionnât sans répit sa technique. Il devint un maître véritable de l'aquarelle, de la vraie aquarelle peinte et non lavée, riche en valeurs et en nuances. De plus en plus, il s'éprit des teintes d'aube et de crépuscule, des grisailles de contre-jour, et l'on peut dire, sans exagération, qu'il fut, dans la technique de l'eau, notre Corot. Sans fatigue, parce que toujours inspiré et d'âme poétique, il a peint nos grèves, nos arbres, nos sites villageois et sa ville bien-aimée. Bien que d'essence aristocratique, son art trouva la plus large audience, des amateurs éclairés aux plus modestes gens. Dans lequel de nos intérieurs ne vit de sa douce existence apaisée au moins l'une de ses œuvres, et de quelle affection elle est entourée!

Il a eu le privilège de pouvoir travailler sans faiblesse jusqu'à ses derniers jours et sa production est immense. A ce doyen de nos exposants, à ce vaillant découvreur des beautés de notre terre vont d'unanimes regrets, maintenant qu'il n'est plus. Mais son art demeure et portera témoignage à toujours de sa sensibilité rare et un peu farouche, et de son âme toute finesse et courtoisie.

Il n'est personne qui ne s'incline avec un infini respect devant sa tombe et ne s'associe au chagrin des siens.

M. J.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE
Accueil aux réfugiés

(c) Il était précédemment prévu que la commune de Saint-Blaise devait trouver un certain nombre de locaux et de lits, pour loger éventuellement des réfugiés des régions frontières.

Cependant, le Conseil communal a reçu de nouvelles instructions des autorités fédérales et cantonales. Ces dernières attribuent à la commune de Saint-Blaise un contingent de réfugiés beaucoup plus important, ce qui oblige à demander à la population un nouvel effort. Il faudra se « serrer les coudes » afin que nos compatriotes, dignes de tout notre intérêt, se sentent encore chez eux, au cas où cette décision grave serait envisagée. Espérons que nos autorités trouveront parmi la population de la bonne volonté, un esprit de solidarité et surtout que ces mesures ne deviendront pas une réalité.

La semaine sainte

(c) La semaine sainte a été, cette année, dans notre paroisse, marquée par un bel effort d'évangélisation.

Nos Eglises ont organisé des réunions qui, chaque soir, des Rameaux à Pâques, ont groupé nos paroissiens et les ont préparés aux fêtes de Pâques. Inaugurées par un culte liturgique avec projections lumineuses, ces rencontres eurent pour centre les sept paroles de la Croix. Des chants de différents chœurs et des soli de violoncelle agrémentèrent ces cultes.

C'est une excellente initiative qu'ont prise nos deux paroisses et il faut souhaiter devant cette réussite que pareilles « veillées spirituelles » soient renouvelées d'année en année.

BOLE
Un deuil

(c) Mardi matin, s'est éteint dans sa 80me année M. Henri Arnaud, ancien chef de district aux Chemins de fer fédéraux.

Le défunt a siégé au Conseil communal de mai 1917 à mai 1924; chargé du dicastère des forêts et domaines, il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de savoir-faire et de dévouement.

M. Arnaud laissera le souvenir d'un citoyen foncièrement honnête et d'un caractère serviable et conciliant.

Nous rappelons à nouveau que les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau à 9 h. du matin au plus tard.

RÉGION DES LACS

Funiculaire Bienne-Evilard

(c) En 1939, les recettes d'exploitation ont atteint 129,925 fr. 55, contre 142,266 fr. 45 en 1938, alors que les dépenses se montent à 107,112 fr. 33 contre 108,040 fr. 71. Cet excédent de recettes de 22,813 fr. 22, inférieur de 11,412 fr. 52 à celui de l'exercice précédent est dû au mauvais temps et à la guerre.

En 1939, le funiculaire a exécuté au total 26,368 courses contre 26,061 et a transporté 715,639 voyageurs contre 764,847, plus 1015 tonnes de bagages et marchandises, contre 1053.

Le bénéfice, soit 14,728 fr. 36, a été réparti de la façon suivante: 11,000 francs, soit le 5 % brut aux actionnaires, et 3728 fr. 36 reporté à compte nouveau.

MORAT
Accident postal

(c) Mardi, le fourgon postal qui dessert le train 1456, allant en direction de Lausanne, rentrait en ville vers 13 h. 50. Le cheval prit, dès le départ, le mors aux dents et s'en alla à une allure inquiétante. Au moment d'entrer dans la rue de la Gare, le cheval se lança sur le trottoir et buta contre la barrière de fer du jardin de M. Zimmermann; le fourgon s'arrêta devant le petit mur surmonté d'une balustrade. Le facteur de service, M. H. Fasnacht, fut précipité avec violence contre la clôture et se fit une large entaille au cuir chevelu, derrière la tête. Transporté chez un voisin, puis chez un médecin, le blessé put, deux heures plus tard, regagner son domicile. Ses blessures ne sont heureusement pas graves, mais nécessiteront un repos d'une semaine.

BIENNE
Acte de braconnage

(c) Le jour de Vendredi-Saint, un braconnier n'a rien trouvé de mieux que de tirer sur un jeune chevreuil, dans la forêt du Jensberg, près de Bienne. Le jeune animal ne fut que blessé à une cuisse, mais des enfants le trouvèrent mort un moment plus tard et avertirent la gendarmerie. Cette dernière a ouvert une enquête, afin de connaître l'auteur de cet acte de braconnage.

Examens de commerce et de vendeuses

(c) Aux examens de commerce, sur 73 candidats, 69 ont obtenu leur diplôme, alors que chez les apprenties vendeuses sur 76 candidates, 69 ont passé leurs examens avec succès.

VAL-DE-TRAVERS

COUVET
Un jeune homme de Couvet se tue au Salève

(c) Mardi dernier, un accident mortel s'est produit au Salève. La victime est un jeune garçon de Couvet, Jacques Maeder, âgé de 17 ans. Elève d'un institut religieux de Collonges-sous-Salève depuis quelques mois, ce jeune homme était, lundi, en excursion avec quelques camarades. Sur le chemin du retour, il fit une chute d'une centaine de mètres, et ce n'est que deux heures après l'accident que son corps fut retrouvé au bas d'un couloir.

Examens et vacances scolaires

(c) Comme dans toutes les autres localités du canton, les examens écrits auront lieu vendredi prochain 29 mars. Les examens oraux ont été fixés au jeudi 4 avril, et les vacances du printemps commenceront le samedi 6 avril. La rentrée des classes se fera le lundi 22 avril.

La commission scolaire a aussi fixé les vacances d'été du 13 juillet au 26 août, et les vacances d'automne du 12 au 21 octobre.

TRAVERS
Conseil général

(c) Demande de crédit pour l'installation d'un nouveau transformateur: Cette demande est faite dans le but de mettre notre service électrique dans la possibilité de desservir régulièrement une grosse industrie, dont les nouveaux appareils de séchage absorbent une certaine quantité d'énergie.

Différents projets ont été examinés par les services compétents afin de rechercher la solution la plus économique; cette dernière consiste à acheter un nouveau transformateur de 200 kw permettant de conserver l'ancien en réserve; la dépense prévue pour cette acquisition et pour l'installation est devisée à 4500 fr., dépense qui sera couverte par un prélèvement sur le fonds local de renouvellement. Le crédit demandé est voté sans opposition.

Caisse de retraite des employés de la commune: Lors de la présentation du budget, qui prévoit pour 1940 de la part de la commune une contribution de 1200 fr. à un fonds de retraite pour nos employés, la réserve avait été formulée que ce poste du budget fit l'objet d'un règlement que le Conseil communal élaborerait avec la collaboration de la commission des comptes et du budget. Le dit règlement, dont les bases sont établies par la Caisse cantonale d'assurance populaire, a été adopté par le Conseil communal et la commission dans leur séance du 26 février 1940. Le fonds de retraite ainsi constitué est alimenté par les cotisations du personnel affilié, par une contribution communale proportionnelle qui ne sera pas inférieure au 50% de la prime globale nécessaire pour couvrir les risques du fonds, et par les intérêts des dons, legs et subventions éventuelles. Le montant de la rente ou du capital assuré fait l'objet de polices individuelles suivant des modalités prévues dès la mise en vigueur du fonds. Le Conseil général a pris acte de ces dispositions sans opposition.

JURA BERNOIS

DIESSE
Une démission

(c) M. Emile Carrel, chef de la section militaire de Diesse, comprenant les villages de Diesse, Nods, Lamboing et Prêles, s'est démis de cette fonction pour le 1er avril prochain, en raison de son âge avancé.

Pendant de très longues années, M. Carrel fut un fonctionnaire modèle, toujours affable envers le public, très précis et très minutieux dans tout ce qu'il entreprenait. Malgré ses 77 ans, il avait encore une jolie calligraphie ferme et régulière.

La population masculine de notre région qui eut recours à ses services, regrettera unanimement ce digne fonctionnaire au commerce agréable.

Souscription en faveur de la Pologne

Les soussignés, membres du bureau de la section neuchâteloise de « Pro Polonia » se permettent de recommander chaleureusement à tous les amis de la Pologne meurtrie la souscription que la rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » a bien voulu ouvrir dans les colonnes de ce journal :

Maria Jasinska, présidente,
Pierre Favarger, vice-président,
Marguerite Jacot, trésorière,
Alice Favre, secrétaire.

Anonyme, 50 fr.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel
26 mars

Température: Moyenne: 10,0; Minimum: 6,6; Maximum: 16,4.
Baromètre: Moyenne: 704,2.
Eau tombée: 1,6 mm.
Vent dominant: Direction: variable; Force: faible.
Etat du ciel: Variable. Nuageux le matin, couvert l'après-midi et le soir. Coups de joran depuis 17 h. 30. Orage depuis 19 h.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel : 719.5)

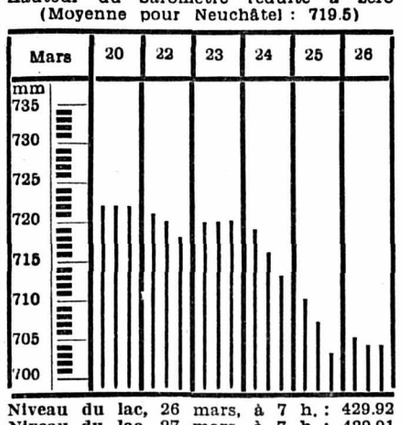

Niveau du lac, 26 mars, à 7 h. : 429.92
Niveau du lac, 27 mars, à 7 h. : 429.91

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

22. François-Jacques, à Jacques Knœpfler et à Marie-Rose née Holliger, à Evilard.
22. Anne-Marie, à Edgar-Reynold Frey et à Sophie-Fanny née Monnier, à Moutier.
22. Marie-Hélène, à Samuel-André Gédet et à Hélène-Amélie née Zumbach, à Chaumont.
23. Liliane-Marguerite, à Alcide-Florian Chautems et à Marguerite-Jeanne née Mayor.
23. Marie-Louise, à François-Clément-Joseph Girard et à Marie-Louise née Perroset, au Landeron.
23. Eric-Willy, à Ernst-Willy Nyffeler et à Marguerite-Antoinette née Nicolet-dit-Félix, à Neuchâtel.
24. Jean-Frédéric, à Jean-Henri Schwaar et à Esther-Suzanne née Wenger, à Engollon.
25. Charles-Albert, à Charles-Frédéric Guillaume et à Inès-Martina née Theiler, à Sion.
26. Michèle-Christine, à Marius-Joseph-Auguste Beuret et à Jeanne-Emma née Vuilliomenet, à Colombier.
26. Simone-Marguerite, à Césare Bernasconi et à Blanche-Hélène née Coulet, à Savagnier.

PROMESSES DE MARIAGE

26. Hans-Ernest Ehrbar et Marthe-Aline Schori née Pellaton, tous deux à Neuchâtel.
27. Alexandre Henri Sanguinetti et Evelyne-Bluette Boillot, tous deux à Lausanne.
27. Emil Roth, à Vernier, et Olga Schreier, à Neuchâtel.
27. Roger-Charles Borel, à Fribourg, et Anne-Marie-Blanche Barde, à Genève.

DÉCÈS

23. Louis Piguet, époux de Julia née Vuagniaux, né le 13 mars 1877, domicilié à Neuchâtel.

DEUIL rapide et soigné
TEINTURERIE MODE
Monruz Neuchâtel Tél. 5 31 83

Madame Ida Montandon et ses enfants;
Madame veuve Rénold Bachmann et ses enfants ;
Monsieur Paul Bachmann;
Madame et Monsieur Georges Ducommun et leur fils,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
font part du décès de

Mademoiselle
Angèle BACHMANN
à Cortaillod

leur chère sœur, belle-sœur, tante et cousine,
et de

Monsieur
Rénold BACHMANN
à la Brévine

leur cher frère, époux, père, beau-frère, oncle et cousin,
que Dieu a rappelés à Lui après quelques jours de maladie.

Cortaillod et la Brévine, le 27 mars 1940.

J'ai combattu le bon combat.
J'ai gardé la foi.
J'ai achevé la course.

Les ensevelissements auront lieu, sans suite, à Cortaillod, le vendredi 29 mars 1940, à 14 h. et à la Brévine.

Prière de ne pas faire de visites
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Il fut un bon époux et bon père.

Madame veuve Marie Hofer-Hummel, à la Coudre;
Monsieur Albert Hofer, à la Coudre;
Monsieur et Madame Eugène Hofer-Cornu et leur petit Francis, à la Coudre;
Madame veuve Bertha Fischer et famille, à Neuchâtel;
Madame veuve Rosa Hofer-Ubersax et famille, à Kirchberg;
Monsieur et Madame Jean Hummel et famille, à Neuchâtel;
Madame veuve Anna Schenk-Hummel et famille, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert HOFER
retraité C. F. F.

leur bien-aimé époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66me année, après une cruelle maladie, supportée avec courage et résignation.

La Coudre, le 26 mars 1940.

J'ai combattu le bon combat.
J'ai achevé ma course.
J'ai gardé la foi.

L'ensevelissement aura lieu, avec suite, le vendredi 29 mars 1940, à Saint-Blaise. Départ de la Coudre, Sainte-Hélène 21, à 13 h. 30.

On ne touchera pas

Les membres de la *Société Fraternelle de Prévoyance, section de la Coudre-Hauterive,* sont informés du décès de leur regretté collègue et ami,

Monsieur Albert HOFER

Le comité.

Le comité de la *Société vaudoise de secours mutuels de Neuchâtel* informe ses membres du décès de leur collègue

Monsieur Henri ARNAUD

L'incinération aura lieu sans suite.
Domicile mortuaire: Bôle.

Pompes Funèbres
E. EVARD
Cercueils
Incinérations
Couronnes-Transports
Rue du Seyon Tél. 5 36 04

Monsieur et Madame Henry Wolfrath ;
Madame Eugène Bouvier ;
Madame Ernest Bouvier ;
Monsieur François Bouvier ;
Monsieur et Madame Philippe Sjösfedt et leur fille ; Monsieur et Madame Maurice Bouvier et leurs enfants ; Messieurs Alexandre et Eugène Bouvier ; Monsieur et Madame Raoul Bouvier et leurs enfants ; Monsieur Marcel Bouvier ; Monsieur et Madame Robert Bouvier et leurs enfants ; Mademoiselle Marie-Louise Bouvier ; Monsieur René Wolfrath ; Mesdemoiselles Marguerite et Suzanne Wolfrath ; Monsieur et Madame Marc Wolfrath,
et les famille parentes et alliées ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent,

Monsieur Paul BOUVIER
architecte et aquarelliste,
chevalier de la Légion d'honneur

que Dieu a repris à Lui, le 27 mars 1940, dans sa 83me année.

Matth. V, 9.

L'inhumation, sans suite, aura lieu le vendredi 29 mars, à 15 heures.

On touchera dès 14 h. 45.

Domicile mortuaire : 27, Evole, Neuchâtel.

Le comité de la *Section de Neuchâtel de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses* a le grand chagrin d'informer les membres de la section du décès de leur cher et fidèle collègue et ami,

Monsieur Paul BOUVIER
architecte

survenu le 27 mars 1940, dans sa 83me année.

Le comité de la *Section neuchâteloise du Club alpin suisse* a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur vénéré collègue vétéran

Monsieur Paul BOUVIER

membre dévoué de la Section depuis 1883.

Madame Charly Schertenlieb;
Madame veuve Louise Schertenlieb, à Bevaix;
Monsieur et Madame G. Vouga-Schertenlieb et leurs enfants, à Cortaillod;
Monsieur et Madame Balzaretti-Schertenlieb et leurs enfants, à Bevaix;
Famille Roggo, à Chandons;
Monsieur et Madame Pitet-Roggo et leurs enfants, à Montet et Bevaix;
Monsieur et Madame Demierre-Roggo et leurs enfants, à Grollay;
Famille Prisi-Roggo et leurs enfants, à Travers;
Famille Monneron-Roggo et leur fils, à Marin;
Monsieur Auguste Roggo, à Soleure;
Mesdemoiselles Blanche et Marcelle Roggo, à Travers et Soleure,
ainsi que les familles Schertenlieb, Engel, Butzberger, Aellen, Monnod,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur
Charly SCHERTENLIEB

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui après une courte et cruelle maladie, dans sa 35me année.

Bevaix, le 26 mars 1940.

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

L'enterrement aura lieu le jeudi 28 mars, à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 heures.

On ne touchera pas
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la société de tir « *Aux Armes de guerre* », *Peseux,* a le pénible devoir de faire part à tous ses membres du décès de

Monsieur
Frédéric-Gottlieb Hiltbrunner

père de Monsieur Adolphe Hiltbrunner, président dévoué de la société, et de Monsieur Félix Hiltbrunner, membre dévoué du comité.

L'ensevelissement a eu lieu le mercredi 27 mars, à Serrières.

Père, je désire que là où je suis ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire... Saint-Jean XVII, 24.

Dors en paix, enfant chérie.

Madame et Monsieur Georges Boss-Grossenbacher ;
Monsieur Henri Cand, son fiancé;
Monsieur Georges Boss ;
Madame et Monsieur Jean Rosselet-Boss et leurs enfants : Jean-Claude et Micheline ;
Monsieur et Madame Edouard Boss-Matile et leurs enfants : Marguerite et Louis ;
Monsieur Louis Boss ;
Madame et Monsieur Henri Cand et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur très chère fille, fiancée, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie,

Mademoiselle Ida BOSS

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 22me année, mercredi 27 mars 1940, à Montreux, après de grandes souffrances.

Corcelles, le 27 mars 1940.

L'ensevelissement aura lieu à Corcelles, le vendredi 29 mars, à 14 h.

Domicile mortuaire : Petit-Berne, à Corcelles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part